

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY



Anniversaire
de Dialogue
50^{ème} Numéro

Feu d'artifice du 13 Juillet 09
Offert par la Ville de Caudry
et tiré par les Feux Follet
Photo de M. Gilles Lelièvre

Sommaire

Édito.....	Page 1
Hommage.....	Page 2
Vie Locale.....	Pages 3 et 8
Travaux.....	Pages 9 à 11
Expression libre.....	Pages 12 et 13
En bref.....	Pages 14 à 19
Vie Économique.....	Pages 20 à 21
Vie Locale.....	Page 22
Santé.....	Pages 23 à 25
Sécurité.....	Page 26
La Plume Verte.....	Pages 27 à 30
Seniors.....	Page 31
Vie Sportive.....	Pages 32 et 37
Petite Enfance.....	Pages 38 et 39
Que dit la loi?.....	Pages 40 et 41
Cinéma Le Millénium.....	Page 42
Scènes Mitoyennes.....	Page 43
Vie Historique.....	Pages 44 à 46
Vie Scolaire.....	Page 47
Pêle-Mêle.....	Pages 48 et 49
Vie Culturelle.....	Pages 50 et 51
Vie Associative.....	Page 52
Portrait.....	Page 53
Enfance et Famille.....	Pages 54 et 55
Carnets Pratiques.....	Page 56
État-Civil.....	Page 57

CAUDRY

Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication Guy BRICOUT
Rédaction : A. MEULAND-DIOLLANDE, L. HOËZ,
Photos : Y. LORRIAUX,
SERVICE COMMUNICATION et Gérard RENQUET
Impression : Imprimerie DANQUIGNY
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2009

50^{ème}
Numéro



Chaque Caudrésien peut envoyer des articles qui pourront être diffusés dans DIALOGUE en fonction de leur intérêt. Ceux-ci sont à adresser au : Service Communication Mairie Annexe 2 - rue Marliot. Ils seront soumis pour approbation au Directeur de la Publication.

Photo du Feu d'Artifice du 13 juillet 09, offert par la Ville de Caudry et tiré par les Feux Follet. Photo de M. Gilles Bellevue

Édito

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'Été se termine j'espère qu'il a été très bon pour vous. La rentrée des classes s'est faite avec de bonnes nouvelles en ce qui concerne les effectifs stables ou en hausse, y compris pour les collèges et le lycée.

Nous avons entrepris les travaux de mise en sécurité de l'école Janssoone ; ce sera la dernière école de Caudry à être mise aux normes. Elle termine l'effort considérable fait pour nos enfants et nos enseignants.

Nos ouvriers et les entreprises ont profité des vacances pour améliorer les bâtiments municipaux et le cadre de vie. Le fleurissement de notre ville est exceptionnel, nous espérons obtenir une deuxième fleur au palmarès des villes fleuries.

Le lycée Jacquard a été démoli de même que le bâtiment Don Bosco, pour permettre la réalisation de parcs de stationnement en centre ville. Il sera ainsi plus aisé de se garer au plus près des commerces.

De nombreux logements s'élèvent aux quatre coins de Caudry, qui permettront à ceux qui sont mal logés ou qui viennent de trouver un emploi sur Caudry de se loger mieux.

A ce sujet, la zone commerciale et les 300 emplois qu'elle génère continue de grandir. Les grues vont s'y multiplier prochainement. De même celle qui dessert le chantier du Centre de Secours et d'Incendie, rue du Bois Dupont, travaille beaucoup.

Caudry s'affirme de plus en plus comme une ville centre où il fait bon vivre et ceci sans augmentation d'impôt. Depuis 5 ans, nos taux d'imposition n'ont pas changé et nous diminuons notre endettement bien que nous soyons parmi les taux les plus bas des villes de plus de 10 000 habitants.

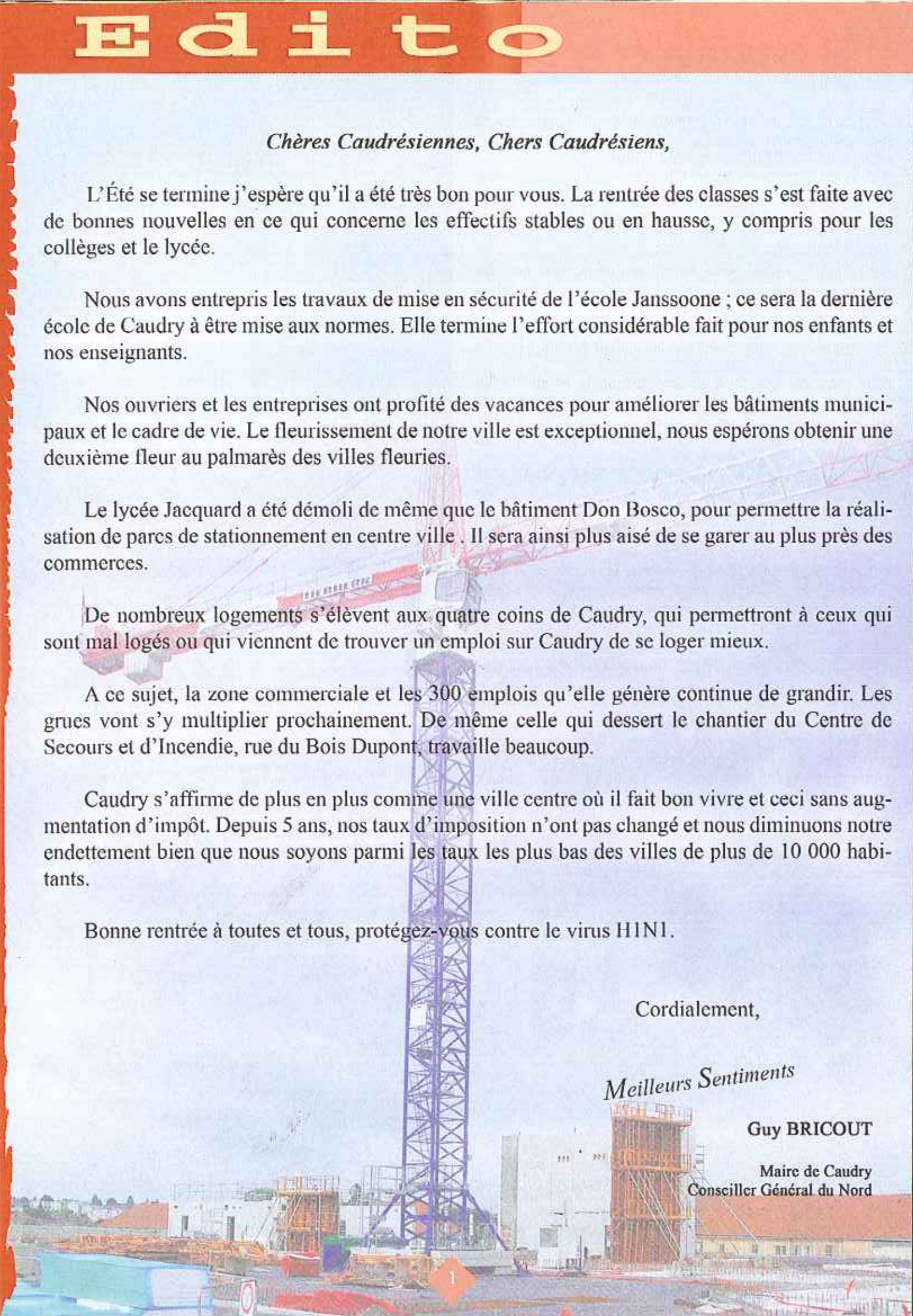
Bonne rentrée à toutes et tous, protégez-vous contre le virus H1N1.

Cordialement,

Meilleurs Sentiments

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord



Hommage à Fanny

Aujourd'hui, la grande famille d'Avenir Jeunes est en deuil, elle pleure l'unc de ses enfants tragiquement disparue : une petite jeune fille, une ado de 17 ans.

Fanny était une ado comme toutes les ados de son âge avec ses défauts, ses qualités. Timide, réservée, confiante en la vie; Fanny avait aussi son caractère, qu'elle savait très bien mettre au service des autres, dans les temps forts du Centre Social Du Bellay.

Téléthon, Fête des voisins, kermesses, Fanny était toujours présente, heureuse de se rendre utile au milieu des adultes, ou de s'occuper des plus jeunes.

Au Marché de Noël 2008, elle avait tenu, toute la journée, le stand de la patinoire où elle accueillait ses amis pour la location des patins à glace.

Elle avait un sens inné de la citoyenneté et elle l'avait prouvé à plusieurs reprises : faire partie des ateliers de Du Bellay, s'intégrer davantage dans les groupes de travail, échanger et sortir avec ses copains, copines, devenir autonome.

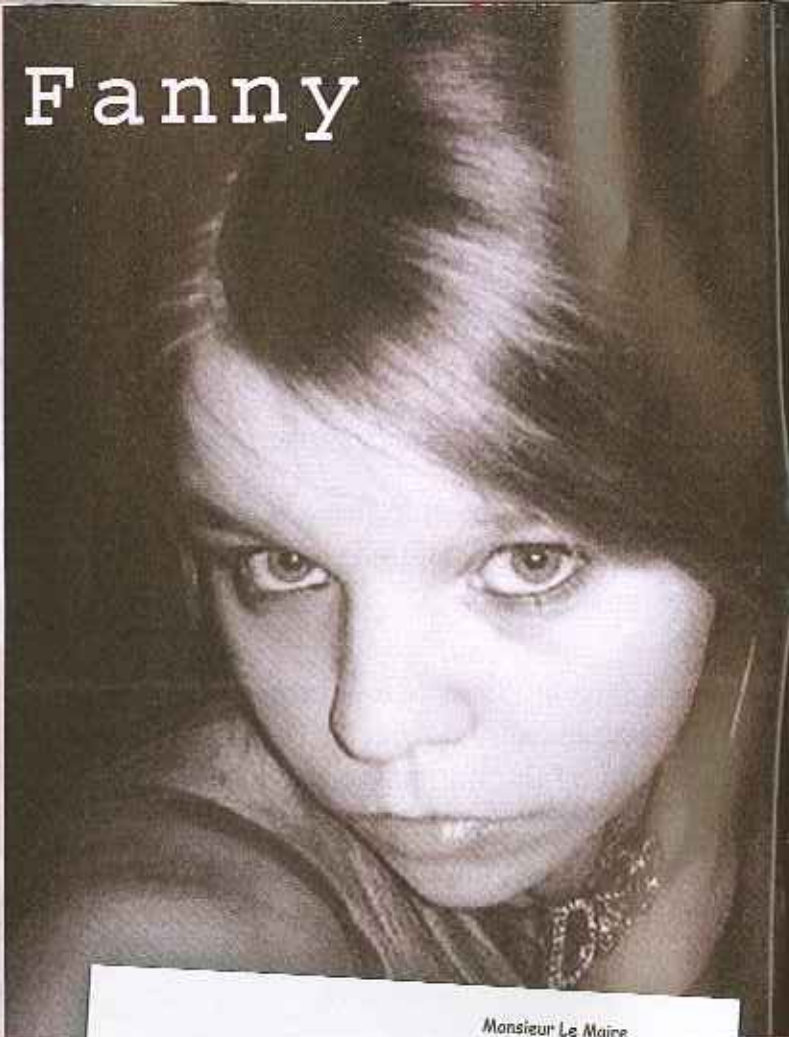
Il y a quelques semaines, à Comines, dans un gîte, elle avait participé à un camp d'ados pendant quelques jours. Les animateurs l'ont trouvée exemplaire.

Comme le disaient, ses amies, elle avait aussi ses petits mystères, ses secrets, ses rêves, rêves qui ont été brisés définitivement par un acte d'une violence inouïe.

Stupéfaits, impuissants, face à cette injustice, à ce silence qui va s'installer désormais, nous pensons à Marie-Christine sa maman qu'elle aimait tant, avec laquelle elle se chipotait de temps en temps, mais qu'elle appelait constamment sur son portable pour un oui pour un non simplement pour s'assurer de sa présence ...

Fanny a scellé avec Avenir Jeunes un lien indissoluble qui continuera avec toi, Marie-Christine. Près de toi ; nous veillerons, pour que la petite flamme allumée par Fanny à Du Bellay continue à nous accompagner dans toutes nos actions, qu'elle éclaire nos discussions sur l'altruisme, le respect de la vie et qu'elle nous guide toujours dans notre combat contre la violence.

Suzanne BOURY
Présidente d'Avenir Jeunes



Monsieur Le Maire
Mairie
59540 CAUDRY

Caudry, le 10 Juillet 2009

Monsieur le Maire,

A l'issue de cette marche blanche, nous souhaitons vous exprimer toute notre tristesse et notre chagrin pour la disparition dramatique de notre amie Fanny.

Monsieur le Maire, nous réaffirmons notre volonté de lutter contre la violence dont sont victimes de jeunes innocents et nous espérons que vous serez à nos côtés pour la recherche de la vérité sur cette tragique affaire.

Tous les amis et amies de Fanny



«La Marche Blanche organisée par ses amis permettra aux innombrables anonymes de lui rendre un ultime hommage avant l'enterrement, de manifester un formidable témoignage de soutien à ses proches et de sensibiliser l'opinion publique pour qu'un tel drame ne se reproduise plus»
Peggy SZOPA

Vie Locale

Une Ministre dans la ville

C'est durant pas moins de trois heures que le 16 juin dernier, Valérie Létard Secrétaire d'État chargée de la Solidarité auprès du Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, a honoré la Cité de la Dentelle de sa sympathique présence (Photo 1).

Un accueil chaleureux allait d'abord lui être réservé en Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville autour d'un petit déjeuner pris en compagnie des membres du Conseil Municipal (Photo 2).

Mme Létard, rencontrait ensuite, dans le bureau de Guy Bricout, une délégation de la CGT désireuse de lui exposer la situation des salariés du textile dans le Caudrésis.

Vers 10h, accompagnée des élus locaux, du député, du sous-préfet et de personnalités locales, Madame la Ministre a ensuite bénéficié d'une véritable visite guidée de la ville.

Au programme :

-présentation du Foyer d'hébergement d'urgence qui existe depuis 2001 (particularité : structure gérée dans son intégralité par la collectivité) et échange avec les occupants (Photos 3 et 4).

-découverte du quartier Maupassant - Bois Thierry (Dossier ANRU) avec un arrêt à la Maison Maupassant, le lien social incontournable du quartier depuis 10 ans, expliquera Madame Boury, présidente à Madame Létard (Photos 5, 6 et 7).

-arrêt rue Ambroise Paré, où ont débuté les travaux de l'EHPAD (la plus grande structure d'accueil pour personnes âgées du Nord avec la création d'une unité d'accueil de jour Alzheimer) (Photo 8).

-rencontre avec des bénévoles et des usagers des «Réseaux d'Échanges et de Savoirs Réciproques», implantés à Caudry depuis 1992 (Photo 9).

-visite du Foyer Albert Schweitzer, dont le principe d'intergénérationnalité a enthousiasmé la Ministre (Photo 10).

-puis inauguration du Centre Communal d'Action Sociale qui a bénéficié d'un bain de jouvence avec la mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite et la concentration des intervenants en un même lieu pour traiter la problématique sociale de l'usager dans son intégralité (Photos 11 et 12).

«Ce périple s'achèvera par des discours à la salle des fêtes du Pôle Culturel où Valérie Létard transmettra la bonne nouvelle à une assemblée conquise par son dynamisme et sa simplicité, à savoir : l'acceptation par l'État du projet ANRU de la Ville avec 7 M€ minimum, alloués.»



1. Guy Bricout et M. le Sous-Prefet Alain Rousseau accueillent Valérie Létard en Mairie de Caudry



2. Les élus font la connaissance de Mme Létard en toute simplicité autour d'un café



3. M. Bachorz, directeur du CCAS, explique à Mme Létard le fonctionnement du Foyer d'Urgence



4. Échange avec les résidents



5. Mme Boury, Présidente et Willy Lenglet, Directeur d'Avenir Jeunes présentent la Maison Maupassant



6. Échange avec Madame Lemis Pinais de la Société Promocil



7. Échange avec Madame Lemis Pinais de la Société Promocil



11 et 12. L'inauguration du C.C.A.S.



10. Découverte du Foyer Schweitzer en compagnie de Guy Bricout, François-Xavier Villain, Denis Collin, Adjoint chargé des Seniors, Paul Bracq, Conseiller Municipal et Gérard Boury, 1^{er} Adjoint



9. Les Réseaux



13. Les pléni de l'EHPAD

Le quartier MAUPASSANT va vivre une deuxième jeunesse !

Le 1^{er} juillet dernier, Monsieur le Maire a présenté aux habitants du quartier Maupassant les plans pour le rénover.

L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine a validé le projet d'urbanisme présenté par la Ville.

C'est le résultat d'un travail mené depuis un an avec l'urbaniste Dominique DE LA GORCE et la paysagiste Odile GUERRIER.

Les habitants du quartier ont fait part de leurs attentes en terme de logements, de cadre de vie (réunion de quartier, diagnostic en marchant, enquête cadre de vie). Le propriétaire des logements, la société Promocil, a fait réaliser des études techniques et thermiques approfondies sur les immeubles.

Ainsi, le quartier Maupassant va faire l'objet d'importants travaux d'embellissement et d'amélioration du confort des logements de 2010 à fin 2013.

Les partenaires financiers de la ville de Caudry et de Promocil pour ces opérations sont la Région Nord-Pas-de-Calais, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ANRU.

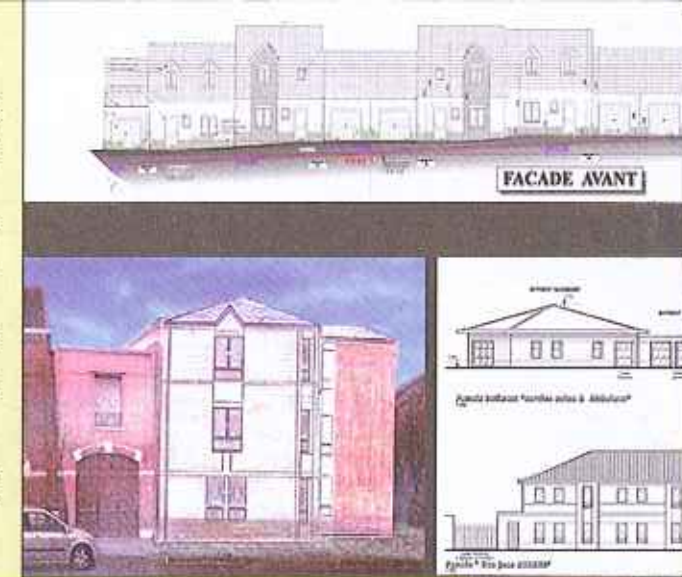


Les locataires concernés seront consultés sur leurs souhaits de relogement par une enquête individuelle qui sera réalisée à domicile.

Le bailleur social Promocil a d'ores et déjà lancé les opérations de construction, pour un total de 44 logements, rue Montaigne, boulevard Jean Jaurès, rue Jules Guesde et rue Tofflin.

Ces logements accueilleront en priorité les personnes dont les logements vont être démolis et qui veulent se rapprocher du centre-ville.

Elles pourront aussi choisir de rester dans le quartier Maupassant, dans les logements existants ou dans ceux qui seront construits au fur et mesure des démolitions.



La Ville de Caudry donne rendez-vous aux habitants du quartier Maupassant pour qu'ils expriment leur avis sur les projets d'aménagement et décident des aménagements de proximité lors des Ateliers de travaux urbains.

Si vous êtes intéressé-e, merci de vous faire connaître auprès de Mme ITURRA, Chargée du projet ANRU au C.C.A.S. de Caudry (03.27.75.70.74).



La ville de Caudry expérimente le recours à la CLAUSE D'INSERTION pour SES MARCHÉS DE TRAVAUX

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Caudry, les entreprises qui réaliseront les travaux s'engagent à faire travailler des Caudrésiens en difficulté d'insertion professionnelle: **C'EST CE QU'ON APPELLE LA CLAUSE D'INSERTION.**

C'est une obligation fixée par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) qui subventionne en partie les travaux. Mais c'est aussi une occasion de promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion sans que cela coûte plus cher à la collectivité.

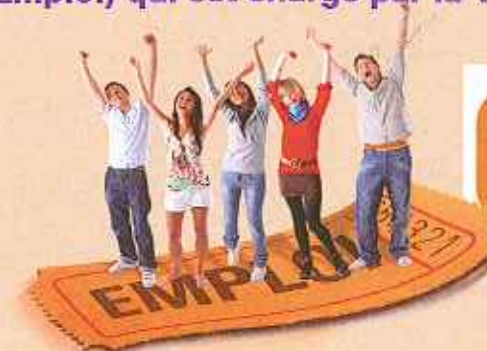
L'idée est de permettre aux Caudrésiens qui ont besoin de travailler, d'accéder aux futurs chantiers de Caudry en leur réservant un pourcentage d'heures de travail sur ces marchés de travaux. Les demandeurs d'emploi de longue durée, les travailleurs handicapés, les jeunes à faible niveau de qualification et toute personne en difficulté particulière d'insertion sont concernés.

D'autre part, une assistance est offerte aux entreprises pour répondre aux exigences d'insertion : information sur les différentes modalités de mise en œuvre de la clause, mise en relation avec les structures d'insertion par l'activité économique, aide au recrutement.

En effet les entreprises ont 3 possibilités :

1. L'embauche directe (en CDD ou CDI)
2. La sous-traitance ou co-traitance avec une entreprise d'insertion
3. La mutualisation des heures d'insertion, qui permet à un salarié en insertion de réaliser des missions dans plusieurs entreprises.

L'interface candidats-entreprises est assurée par le P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) qui est chargé par la Ville d'accompagner et de suivre la mise en œuvre de la clause d'insertion.



Contact : PLIE
Daniel LEGOEUL
03 27 74 05 82

120 logements vont être démolis dans les immeubles Lutèce, Versailles, Chantilly, Sambre, Ardennes, Vosges et Rond Point Picardie.

Les démolitions ont été décidées en fonction des besoins de création de voirie et compte tenu des possibilités d'amélioration du confort thermique des logements.

Vie locale

La troupe de danseurs «For Ever»

Leïla et Thomas de la Nouvelle Star

Loawla Braz interprète du tube «la Lambada»

Le 28 août dernier, un millier de spectateurs a envahi la Place des Mantilles à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Car Podium Chérie FM. Après le Show des «For Ever», place à «la Lambada». Quelques Caudrésiens se sont pris au jeu et ont même entamé quelques pas de danse. Leïla et Thomas, finalistes de la Nouvelle Star ont eux aussi enflammé le public avec des reprises de tube.

GENDARMERIE

Des nouveaux Gendarmes à la Brigade

Cinq gendarmes, dont deux gradés, sont récemment arrivés dans la Cité de la Dentelle :

Sophie BOUTE est originaire du Pas-de-Calais, elle a 25 ans. Elle est entrée dans la Gendarmerie en 2003 en tant que Gendarme Adjoint Volontaire. Après une formation de 10 mois à l'école de sous officiers de Chaumont, elle est mutée à Caudry depuis le 5 mai 2009.

Philippe LANSIAUX, 43 ans. Après avoir effectué de nombreux déplacements et séjours en outre-mer et opérations extérieures il est nommé en poste à Dignes-les-Bains en tant qu'adjoint au commandant en 2007. A sa demande, il intègre la Brigade de Caudry le 1^{er} Août 2009.

Bérénice LEURETTE a 25 ans et est originaire du Pas-de-Calais. Elle entre en 2006 à l'école de Gendarmerie de Montargis. En 2008, elle sort de l'école de sous officiers de Chaumont et intègre la Brigade Territoriale Autonome de Douai. Elle est mutée à Caudry en avril 2009.

Diégo ROBERT a 38 ans et est affecté à Caudry depuis le 1^{er} août en qualité d'Adjoint au Lieutenant PAISIN, Commandant la Brigade. Originaire du Cambrésis, il a été affecté à Camières en 1992. Après avoir obtenu le diplôme d'Officier de Police Judiciaire, il rejoint la Brigade des Recherches de Douai en 1998. En 2002, il est promu Maréchal des Logis Chef à Arleux puis Adjudant. En août 2007 il demande à être affecté dans une unité de recherches et est de nouveau muté à la Brigade des Recherches de Douai.

Odile MARTIN a 37 ans et est originaire du Pas-de-Calais. Elle est officier de Police Judiciaire. En 1996, elle entre à l'école de Gendarmerie puis est mutée de 1997 à 2004 à la Brigade d'Iwuy puis à Avesnes-les-Aubert jusqu'en 2006. Après un congé parental elle rejoint la Brigade de Caudry en juin 2009.



Sophie BOUTE



Philippe LANSIAUX



Bérénice LEURETTE



Diégo ROBERT



Odile MARTIN

Départ de M. Jean HATTON, Directeur du site Pôle Emploi

Le 10 Septembre dernier, M. Jean HATTON a été mis à l'honneur lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de son départ pour le Valenciennois.

Sa carrière a commencé en 1982 à l'ANPE de Denain. En 1983, la responsabilité de cette agence lui est confiée. En mars 2005, il arrive à Caudry, en qualité de Directeur d'Agence où il dirige 15 agents. Dans sa carrière professionnelle exceptionnelle, M. HATTON a participé à toutes les grandes étapes de l'évolution de l'ANPE dont dernièrement, sa fusion avec l'ASSEDIC. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord lui a remis la médaille de la ville en présence de M. Daniel BLAIRON, son successeur, de nombreux élus et de collègues. Après avoir retracé les grandes lignes de son parcours professionnel, il a rappelé que M. HATTON a joué un rôle important dans notre commune sur les plans social et économique, que ses qualités humaines étaient connues et reconnues de tous. L'équipe de la rédaction souhaite à M. Jean HATTON de s'épanouir pleinement dans ses nouvelles responsabilités.

Vie Locale

ASSEMBLÉE NATIONALE
FRANÇOIS-XAVIER VILLAIN
DÉPUTÉ DU NORD
MAIRE DE CAUDRY

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Guy BRICOUT
Maire
Conseiller Général
Mairie
59540 CAUDRY

Cambrail, 20 août 2009

Monsieur le Maire, Cher Ami,

Je me permets de vous transmettre copie du courrier reçu de Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales m'informant que les crédits relatifs à la réserve parlementaire pour votre commune seront bientôt débloqués.

En effet, les autorisations d'engagement relatives aux différents travaux vont être notifiées à la Préfecture du Nord.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Et vous prie de croire, Monsieur le Maire, Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

François-Xavier VILLAIN

Centre de Villain de Caudry
2, rue de Noël - BP 209
59540 CAUDRY FRANCE
Tél. 03 20 25 21 00

ASSEMBLÉE NATIONALE
126 rue de Valenciennes
75015 PARIS CEDEX 12
Tél. 01 57 57 31 00

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Paris, le 13 AOÛT 2009

Monsieur le Député-Maire,

Vous avez adressé au ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, le dossier de demande d'aide financière de l'Etat présentée, au titre des crédits répartis par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, par la commune de CAUDRY, afin de lui permettre de réaliser la restructuration et l'extension de la cantine scolaire des écoles Jean Lehas et Condorcet.

Conformément à votre souhait, l'Etat accordera à cette commune une subvention pour travaux divers d'intérêt local de 20 000,00€, sur le programme 122 action 01 du budget du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

L'autorisation d'engagement relative à ce projet sera prochainement notifiée à la Préfecture du Nord.

J'appelle votre attention sur le fait que cette subvention est attribuée au projet évoqué ci-dessus et que, conformément à la réglementation en vigueur, en cas de non réalisation de l'opération, la subvention correspondante sera définitivement annulée.

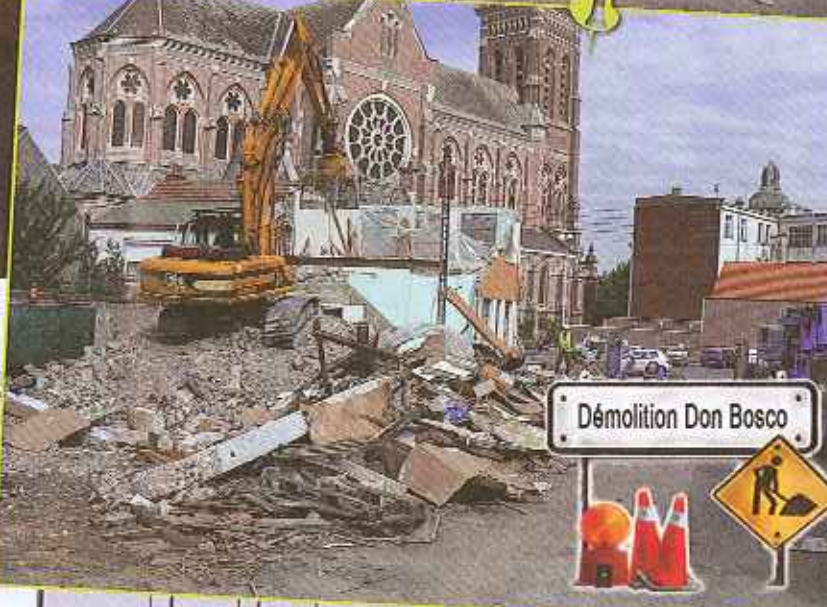
J'ajoute qu'en cas de réalisation partielle ou à un coût inférieur au devis initialement présenté, le taux de subvention inscrit dans l'arrêté sera, lors du versement de l'aide financière de l'Etat, appliqué au coût réel de l'opération, sans possibilité de réaffectation de la somme non utilisée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Brice HORTEFEUX

Monsieur François-Xavier VILLAIN
Député du Nord
Maire de Caudry

Travaux



Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales résulte d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année, jusqu'au 31 décembre 2009 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui peuvent se présenter à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2009 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2010.

Tous les Français - et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2009, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune. Les électeurs trouveront tout renseignement complémentaire en mairie.

Jean-François SAUTÈRE
Service Élections



BOURSE D'ÉTUDES pour les jeunes Caudrésiens

Si vous êtes lycéen ou étudiant, inscrit dans un établissement en dehors de Caudry, la municipalité peut vous octroyer une bourse d'études.

Conditions :
que les options enseignées n'existent pas à Caudry, que votre foyer ne soit pas imposable (avant réduction d'impôt). Il suffit de vous présenter en mairie muni du livret de famille, de l'avis de non imposition, du certificat de scolarité.

Une commission municipale étudiera votre dossier. Si l'avis est favorable, une bourse d'environ 150 € vous sera octroyée en février.

Pour soutenir le potentiel Étudiant !



Travaux

Le Lycée Jacquard avant les travaux de démolition

La société D-Fer a entrepris la démolition de l'ancien lycée Jacquard. De gros moyens ont été mis en oeuvre dont une grue dotée d'une flèche de 28 mètres qui a grignoté les murs de l'établissement du faite jusqu'en bas. La démolition entreprise arrive au stade final et les camions emportent les gravats.

Démolition
Lycée Jacquard

10

11

Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE » Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions : MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN lors de la séance du Conseil Municipal du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

The image shows a screenshot of the Caudry website. At the top, it says 'CAUDRY' and 'Bienvenue à Caudry, Cité de la Dentelle...'. Below this, there are several navigation icons for 'Mairie', 'Tourisme et Culture', 'Hôtel', 'Logement et Maladie', 'Voie associative', 'Espace de loisirs', and 'Plan et Photos'. On the right side, there are icons for 'Agenda', 'Municipalité', 'Tourisme et Culture', 'Hôtel', 'Logement et Maladie', 'Voie associative', 'Espace de loisirs', and 'Plan et Photos'. At the bottom, there are logos for 'Caudry 2008' and 'Caudry 2012'.

Le nouveau site internet de la commune vient d'être mis en ligne

vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<http://www.caudry.fr>

Un site enrichi de nouvelles rubriques, conçu pour vous aider dans vos démarches et connaître votre ville.

Si au hasard de votre visite une information vous paraît étonnée ou incomplète merci de bien vouloir contacter le webmaster

M. Ludovic MARIN

Maison des Associations - Bd Jean Jaurès

E-Mail : ludomarin@aol.com

ou le Service Communication

Mairie Annexe 2 - rue Marliot

Email : com@mairie.caudry.fr



Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Caudry réaffirme son rôle de ville centre et se développe dans beaucoup de domaines.

Dans celui de l'environnement, après la rue de la Gare et la démolition de la friche Toffin et de Don Bosco nous allons entreprendre de nombreux travaux :

- Amélioration du cadre de vie :
- parking Don Bosco ;
- parc de jeux à la crèche et à côté du funéraire ;
- illumination de la Basilique et de l'église d'Audencourt ;
- démolition du château d'eau d'Audencourt ;
- poursuite du fleurissement afin d'obtenir une 2ème fleur ;
- aménagement paysager du Bd du 8 mai 1945.

Action économique avec de grands chantiers

* Industriels :

- aménagement par la Communauté de Communes du Caudrésis de l'ancien site Ego Benifuce pour un conditionneur et pour le COVED, société de ramassage des ordures ménagères ;
- reprise du bâtiment industriel Jean Lefebvre par EIN (Entreprise d'électricité générale) ;
- démarrage de l'extension de la Caudrésienne, rue de Ligny ;
- terminaison de l'extension de 35 ha de la zone industrielle par la Communauté de Communes du Caudrésis ;
- extension de l'entreprise Dyflot (5 millions d'Euros de Matériel) ;
- début de la construction de l'usine ACJET (métallurgie).

* Commerciaux :

- reprise de nombreux petits commerces ou artisans dans la ville ;
- extension de la zone commerciale : Buffalo Grill, hôtel Akena, nombreux commerces (meubles, jouets, Gifi, vêtements, chaussures...).

* Santé :

- construction de l'EHPAD (maison de retraite) rue Ambroise Paré (85 lits) ;
- construction d'un bâtiment bd Jean Jaurès abritant la Croix Rouge et un accueil de jour Alzheimer.

Tout ceci est de nature à donner du travail à nos concitoyens alors que le secteur de la dentelle est malheureusement toujours en crise. Pour information, la zone commerciale lorsqu'elle sera terminée aura créé 300 emplois.

J'espère que l'économie de la France et mondiale va repartir car je suis désespéré de voir des personnes sans emploi. C'est pourquoi la ville de Caudry va s'impliquer dans les contrats CAF passereille qui permettent à des jeunes de connaître enfin le monde du travail. Consulter la Mission Locale présente dans notre ville à ce sujet.

Je rappelle qu'un service logement a été créé en Mairie (M. Cotteau) pour aider à l'installation à Caudry, en particulier de ceux qui viennent y travailler. En effet, sur 6 500 salariés y travaillant seulement 2 800 l'habitent. Ce sont les autres que nous voulons capter et garder dans notre ville.

Le Centre de Secours et d'Incendie (35 emplois) et l'EHPAD (maison de retraite - 45 emplois) sont déjà bien avancés et accroîtront la centralisation de Caudry.

Tout ceci se fait sans que la ville de Caudry ait augmenté ses taux d'imposition et ce depuis 5 ans contrairement au Conseil Général et au Conseil Régional qui ont majoré leurs taux. Peu de communes peuvent en dire autant alors que pendant le même temps nous diminuons l'endettement. Et pourtant les taux que nous préconisons sont parmi les plus bas des villes de plus de 10 000 habitants du département.

Bonne Santé à tous en évitant le virus H1N1 et profitez bien de notre ville et de ses équipements.

Très Cordialement,
Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Après un bel été, nous souhaitons que la rentrée soit la meilleure possible pour vous tous. Nous savons cependant que beaucoup d'entre vous voient leurs conditions de vie se détériorer : coût de la vie, licenciements qui continuent dans certains secteurs, loyers, charges, impôts à payer, études et avenir des enfants parfois incertains, difficultés commerciales.... Nous souhaitons une embellie mais elle tarde.

L'été a vu la réparation de fortune de la place du Général de Gaulle. Rénovée à grands frais il y a peu d'années, elle est déjà dans un triste état : enfoncements un peu partout aux raccords des différents matériaux, plots en alu dont le lut est, paraît-il, de canaliser la circulation automobile, mais dont l'esthétique et l'utilité ne font pas l'unanimité, régulièrement pliés par des actes de malveillance ou des automobilistes- le réseau de caméras de surveillance n'y change rien- mais surtout effondrements récents en plusieurs endroits qui ont gêné habitants et commerçants tout cela à un coût impressionnant. Espérons que les assurances allègeront la dépense pour les contribuables caudrésiens. Avant d'entreprendre les réparations qui s'imposent, peut être aurait-il fallu combler les cavités et souterrains ? Mais certains décideurs préfèrent les réalisations superficielles qui flattent l'électorat.

L'été a vu également la démolition de l'ancien Lycée professionnel Jacquard, sis dans l'usine Toffin, l'une des plus anciennes de Caudry. Des générations de Caudrésiens ont travaillé, dansé, étudié dans ces murs, patrimoine industriel de la ville. Ceux qui vivent encore ont, pour beaucoup, assisté à cette disparition avec nostalgie. Plus largement il est regrettable que le choix de détruire les marques du glorieux passé de Caudry soit privilégié au détriment de leur réhabilitation et mise en valeur ce qui favoriserait l'attractivité touristique de la ville. La décision de démolition avait été prise pour créer des places de parking utiles pour la bonne marche du commerce centre ville.

Or sur une partie de l'espace ainsi libéré seront construits des logements.

Caudry se couvre de logements nouveaux. Beaucoup sont encore vides. L'orce est de constater qu'ils ne correspondent pas suffisamment aux besoins de la population et à son évolution.

Les chiffres du dernier recensement de la population consultables sur Internet nous apprennent qu'entre 1999 et 2006 la population de Caudry est passée de 13697 à 13798 habitants, soit une augmentation de 101 habitants (11 par an), augmentation dérisoire au regard des logements construits. Cette augmentation est due essentiellement aux naissances, (il où la nécessité d'ouvrir de nouvelles classes, ce dont nous nous réjouissons) et non à des arrivées de l'extérieur car il y a plus de gens qui quittent Caudry qu'il n'y en arrive malgré l'offre de logements.

Mais il y a plus grave. Les constructions nouvelles se font sans plan d'ensemble qui tiendrait compte des besoins et de la tranquillité, voire la sécurité, des riverains et des futurs occupants. Deux exemples parmi d'autres :

- Le mécontentement des riverains des rues Blériot et Gide dont l'intimité est troublée par les immeubles de la résidence « Mafisse » et dont la sécurité est mal assurée à cause du mauvais état du mur d'enceinte.

- L'aménagement du quartier des 5 rues entre les rues du Cateau et du Cambrésis où une trentaine de logements ont été construits : un riverain nous dit « Il apparaît que les locataires sont à l'étroit et les décideurs n'ont pas prévu de parcs de jeux pour les enfants, les petits anges se rabattent sur les courses à vélo sans toujours marquer les stops, lorsqu'un accident se produira, les constructeurs, les décideurs n'endosseront pas les responsabilités ». Ces constructions ont été confiées à des promoteurs privés dont l'objectif est de construire pour vendre ou louer et non de s'occuper du bien-être de la population, rôle qui incombe à la municipalité. Certes il faut des constructions nouvelles à Caudry, il faut aussi rénover l'ancien, ne serait-ce que pour reloger correctement les personnes dont les logements vont être détruits dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Mais ces constructions ne doivent pas être laissées à la seule initiative des promoteurs. Ils trouveront sans doute le moyen de remplir les logements actuellement vides. L'objectif du maire : 15 000 habitants, sera peut être atteint à terme mais cela ne constitue pas une politique urbaine harmonieuse.

Pour nous, notre objectif n'est pas une augmentation de la population à n'importe quel prix. Pour nous le développement de Caudry doit se faire selon un projet global concerté qui prenne en compte la qualité de vie et la sécurité de tous les habitants, et non au coup par coup selon les projets proposés à la municipalité par les promoteurs comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

Cordialement



Christine Marande-Podevin



Gérard Bezin



Micheline Ruquois



Christian Dervaux

"Pour une gestion plus adroite"

Chers Caudrésiens, chères Caudrésiennes,

Tout d'abord permettez-moi de vous souhaiter une bonne rentrée. Cet été a été plutôt clément et doux, ce qui a permis à bon nombre de Caudrésiens qui n'ont pas eu la chance de partir en vacances, de profiter du soleil grâce aux nombreuses activités proposées par la ville de Caudry, telles que la piscine, l'étang du Val de Riot, le cinéma, etc...

J'avoue en avoir personnellement bien profité avec mes enfants, surtout de la piscine découverte. Je me permettrais peut-être juste une remarque : j'ai été très étonnée et déçue de constater la fermeture de la piscine l'après-midi du 15 Août alors que les températures approchaient les 30 degrés. Je ne suis pas pour l'ouverture des commerces le dimanche ainsi que les jours fériés parce que ces jours doivent être réservés à la famille et au repos. Cependant en période d'été où plus de la moitié des Caudrésiens ne partent pas en vacances, la piscine reste le seul loisir abordable au quotidien.

De plus, bientôt, grâce à la volonté municipale et à la mienne d'ailleurs, puisque j'ai toujours durant les deux dernières campagnes municipales émis la volonté que Caudry dispose d'une nouvelle piscine, puisque les deux déjà existantes devenaient trop vieillissantes, les Caudrésiens et nos voisins vont pouvoir jouir d'une nouvelle piscine ultra moderne.

Même si pour la plupart vous connaissez mon opinion nuancée sur le bienfait des subventions qu'elles soient de l'Etat, de la Région ou du Département, je resterai vigilante pour que mes collègues du Conseil Régional et moi-même défendions et votions les subventions qui nous aideront à financer ce grand projet.

Après les vacances, la rentrée. Comme chaque année le mois de septembre a son lot de mauvaises nouvelles et les contribuables sont mis à rude épreuve. Il leur est demandé de très gros efforts financiers, subissant tour à tour rentrée scolaire, 3^{ème} tiers des impôts, taxe d'habitation et taxe foncière, et j'en passe, mais tout ceci est classique. En plus viendra s'ajouter cette année la fameuse taxe carbone.

Alors que les Français peinent à joindre les deux bouts dans un contexte de crise sociale et économique qui risque de perdurer de longs mois, ce nouvel impôt, car il faut appeler un chat un chat, ce nouvel impôt aberrant va venir frapper les ménages et les petites entreprises; les grands industriels, soumis aux quotas de CO², en étant exemptés.

De plus, les partisans de cette taxe scandaleuse tentent de berner l'opinion en évoquant une prétendue compensation dont les modalités sont à définir, avançant des propositions plus fantaisistes et irréalisables les unes que les autres.

J'estime que la protection de notre environnement et de notre patrimoine naturel ne passe pas par une énième taxe mais par une prise de conscience globale et apolitique des défis écologiques.

Pour conclure, comme chaque année, nos contribuables subissent de larges augmentations très supérieures à celles des salaires ! mes chers concitoyens, permettez moi de vous souhaiter bon courage !

Bien cordialement,

Mélanie ETHUIN,
Conseillère Régionale Nord Pas-de-Calais
Conseillère Municipale pour la liste
« Pour une gestion plus adroite ».

...Début juin, à la Base de Loisirs, a eu lieu la 3^{ème} édition de la journée du chien... Le club canin caudrésien avec Yves MARIN et son équipe étaient les organisateurs de cette manifestation. Le tout était patronné par le club St Hubert du Nord. De nombreuses races canines ont été présentées par divers éleveurs. Un large éventail d'accessoires : colliers, laisses ou muselières, de types de nourritures pour chaque espèce de toutou s'offraient au regard du public venu nombreux au cours de cette journée.

...La Maison de Retraite Léonce Bajart, tous les ans en juin fête d'abord les mamans et plus tard les papas. Une après-midi récréative est organisée, un goûter amélioré et un cadeau sont offerts aux résidents.

...Le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies a tenu son assemblée générale sous la présidence de Christian BÉLIOT. Claire CATOIRE, la directrice, a rappelé les différentes expositions et manifestations qui se sont tenues à l'étage du Musée. Elles ont amené 11 000 visiteurs. Elle a ensuite présenté les manifestations et expositions à venir. Les comptes présentés par Francis VARRETT sont sains. Bref, comme le souligne Guy BRICOUT, le Musée est un lieu vivant, qui tourne bien car il est soutenu par une équipe d'employés et de bénévoles dynamiques.

...La première école à donner sa fête de fin d'année est l'école Jules Ferry dirigée par Marilyn LEROUGE... Parents et enfants ont été invités par un animateur Eric Van Praët à danser le samedi 6 juin au matin dans la cour de l'école. Pour la circonstance, les enfants étaient costumés.

...Pour une journée «ligue en foot, école en fête»...quelques deux cents enfants se sont retrouvés au stade Sandras à l'initiative de la ligue du Nord/Pas-de-Calais de foot et de l'éducation nationale sous la responsabilité de Dominique Senez, Conseiller E.P.S. Divers jeux se sont déroulés dans la matinée, encadrés par des élèves du Collège Jean Monnet. L'après-midi a été réservée aux rencontres de football.



...Dans le cadre du programme régional de santé public, une journée de dépistage du diabète a été organisée avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la maison du diabète, l'association des diabétiques et des diabétologues... une équipe prenait une goutte de sang à chaque visiteur et lui indiquait son taux de glycémie. L'objectif est de sensibiliser le public au danger du diabète et à la nécessité de se faire soigner. (photo 1)

...Dans la cour de l'école Paul Bert, les deux groupes primaire et maternelle (Batisse et Laite) ont présenté leur fête de fin d'année sous la conduite des directeurs Thierry KORDYS et Carole WARRENER ainsi que tout le personnel enseignant. Les parents d'élèves tenaient une kermesse dans la cour. (photo 2)

...le 10 juin, trois autocars commandés par les associations caritatives ont conduit 150 enfants à la mer, à Borck. Beau temps jusqu'à 16H et retour sous la pluie. (photo 3)

...Dans le cadre de l'initiation aux technologies et sciences de l'ingénieur, deux projets originaux, respectueux de l'environnement ont été présentés au lycée Jacquard dirigé par Laurence SAYDON... Des pompes solaires orientables et autonomes ont été présentées ainsi que deux Karts à moteur électrique. (photo 4)

...Ce même lycée Jacquard a présenté le 12 juin une soirée mode et théâtre... Le défilé de mode a présenté des modèles réalisés par des élèves de BEP couture floue et Bac artisanat et métiers d'art. Beaucoup d'originalité. Puis les élèves de première et de seconde ont joué une pièce de théâtre sur «Didon et Énée». Delphine DANJOU, professeur de Français, pilotait cette troupe de 7 lycéens. (photo 5)

...Toujours au même lycée Jacquard sept élèves de seconde ont reçu le 5^{ème} prix départemental de la Résistance... Sujet : les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi.

...A la mi-juin au centre aéré, s'est tenue la fête de l'école St Michel dirigée par Dany MAILLARD... Chants et danses country au programme.

...Des élèves de CM2 ont reçu une formation de base aux premiers secours... 156 brevets ont été délivrés par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers en présence de Christophe DOUCHEMENT, de l'association de formation des secouristes du Cambrésis et Daniel CATTIAUX, Vice-Président de la Communauté de Communes, chargé des animations scolaires et culturelles. (photo 6)

...Dix ans déjà que la **Couveuse d'Entreprise** existe. Ce jour de juin, on lance la onzième du Cambrésis. La Boutique de Gestion Espace pilote cette opération. De quoi s'agit-il ? Ces couveuses d'entreprises permettent de tester son projet avant de créer sa propre entreprise. Pendant une période de 8 mois avec le soutien de la Boutique de Gestion Espace, le candidat teste son projet avant de se lancer dans la création d'entreprise.

...Le **Comité des Fêtes du Quartier du Rosaire** a tenu son assemblée générale pour la 11^{ème} année consécutive sous la présidence de Christian POULET. Raymond TRUY, le secrétaire liste les manifestations organisées par l'association. Si certaines ont beaucoup de succès, le président déplore toujours que parfois les gens du quartier ne se montrent pas. La fête, cette année, débutera le 3 octobre.

...A la mi-juin, les élèves des sections sportives et de danse du collège Jean Monnet ont donné une représentation au théâtre municipal... Plus de 2 heures de spectacle, une première partie gymnastique sous la férule de Jérôme WATOTIENNE et une deuxième partie de danses à la chorégraphie imposée ou de création. Beau succès avec de nombreux parents dans la salle.

...L'**Assemblée Générale de la Crèche** a dressé son bilan de l'année écoulée. Toutes les sections ont présenté leur travail : Sylvie PLOUCHART pour le Relais Assistantes Maternelles, Bérangère SCHRYVE pour Ribambelle (accueil Bertry, Beauvois, Walincourt) et Sylvie POIX pour la Crèche. Le rapport financier présenté par Corinne Lepreux présente un solde positif qui fait dire au président Nicolas MACHUT que la structure se porte bien.

...L'**assemblée générale des centres sociaux Marliot, Blanqui, Ronsard, Négrier et Maupassant** sous la présidence de Suzanne Boury a permis de mettre en valeur toutes les activités pratiquées tant en direction des jeunes qu'en direction des parents. Il y a eu en moyenne quatre types d'intervention : santé, insertion, parentalité et citoyenneté.

...Au **Comité du Noël des Anciens**... Bilan 1 200 colis distribués et trois manifestations loto, distribution des colis et après-midi récréative. Le Comité souhaiterait élargir ses rangs en faisant appel à la bonne volonté de bénévoles supplémentaires. Quelques heures de leur temps seraient une aide précieuse.



...**Appel du 18 juin**... Deux élèves de troisième du Collège Jean Monnet ont lu l'appel du Général de Gaulle.

...Du 17 au 24 juin se sont déroulées les **jours de la Fête de la Musique**...

17 juin : Piano et Gospel
18 juin : Guitare classique
19 juin : audition à l'école de musique de 18h à 19h, de 19h à 23h «Fête de radio BIC»
20 juin : 11h classc d'orchestre à Maupassant, de 20h à 21h30 Parade en ville avec les géants et une fanfare, 21h30 spectacle de soul music
21 juin : 12h apéritif concert, dès 15h Rock, métal hardcore

...**Fin juin le club de cyclotourisme**... a organisé une matinée sécurité routière. Divers stands renseignaient sur l'alimentation équilibrée, sur l'utilisation d'un défibrillateur ou l'utilité de l'éthylotest. Une piste cyclable était remplie de panneaux de signalisation. Enfin, deux parcours sur route bien encadrés apprenaient à bien se conduire sur son vélo.

...**Des stages pour jeunes sapeurs-pompiers** sont organisés sous l'autorité de l'adjudant Maurice DANJOU. Brevets et passages de classe sont donnés lors d'une cérémonie au Centre Socio-Culturel.

...Une **réception a accueilli**, à la Salle des Fêtes, les **fonctionnaires qui quittent la ville**, enseignants des écoles et des collèges, gendarmes de la brigade. Tous ont reçu une composition florale et ceux qui étaient restés au moins cinq ans dans la Cité de la Dentelle recevaient la médaille de la ville.

...L'**école Janssoone**, dirigée par Christian DELSART a **fêté la fin d'année** avec la complicité de l'orchestre junior de Catherine DUFOUR et la direction des chants avec Luc GABET.

...**Fête de fin d'année à l'école Condorcet** dirigée par Sabrina LEBECQ (avant son départ). Chants, danses, morceaux joués à la flûte à bec (dont l'hymne européen).



...Le gala de danse de «La Ballerine» a eu lieu début juillet...Le professeur Catherine CROMBEZ-LABADIE a préparé un spectacle de danse classique avec en particulier «Le Casse-Noisette» de Tchaïkowsky. Chaque cours a pu montrer les acquisitions et la maîtrise des mouvements dans la chorégraphie. La deuxième partie avait une tournure plus moderne. Spectacle bien suivi.

...Le Centre Social a organisé pour la première fois une kermesse à la Résidence Du Bellay...La journée ensoleillée a permis la réussite de cette première.

...Assemblée Générale du Judo sous la présidence de Marie-Christine WAIGNIER...Quelques chiffres pour le club : 126 licenciés, 27 en Ju-Jitsu et 32 Baby Judo. Dans la finale Nord/Pas-de-Calais de Judo des résultats remarquables. Reprise des cours le 1^{er} septembre.

...Les manifestations du 14 Juillet commencent la veille par une retraite au flambeau qui mène les participants à la Base de Loisirs. Là, un feu d'artifice de qualité embrase les lieux pendant un bon quart d'heure. Le lendemain, revue du matériel des Sapeurs-Pompiers dans la rue de l'ancienne gendarmerie et défilé avec dépôt de gerbes aux monuments (sur la Place Fiévet et sur la Place de Gaulle). Puis c'est la rencontre avec les syndicats. A midi les médailles du travail sont données à la Salle des Fêtes.

...Dynamique représentation des années 60 en chansons par «les Feux de la Rampe»...Danses par l'atelier contemporain de Valérie Sueur et par les danseurs de Christine Peiroira. Un spectacle sans temps mort, tonique jusqu'à la fin.

...L'opération «Boutic» soutenue par l'association «Action» a pour but de promouvoir l'internet et de le faire vivre chez les artisans, commerçants et agriculteurs particulièrement dans le milieu rural. Objectif particulier : promouvoir la vente à distance.



...Dans le cadre de l'ANRU présentation, par Eléna ITURRA et la société Promocil, des transformations qui se préparent dans le quartier Maupassant. Des logements seront démolis, d'autres rénovés et d'autres encore reconstruits. Mais assure le Directeur de Promocil, personne ne sera lésé et tous seront relogés.

...Les expositions photos se suivent au grenier de la Bibliothèque par le Centre d'Exposition de Photos de Reportage... Dernière en date, l'exposition du président de Photo Passion, Christophe DARRAS.

...Le cinéma le Millénium propose un dossier pédagogique au Centre Aéré...à la suite de cela, séance de cinéma et visite de la cabine de projection. De nombreux groupes sont venus voir «l'envers du décor».

...Cinquante ans de mariage pour Michel et Andrée LENEUTRE...Le parcours professionnel des récipiendaires a été relaté par Denis COLLIN. Les enfants étaient présents (2 filles et 2 garçons) et 9 petits enfants complètent cette « saga » familiale.

...Fin juillet c'est aussi la fête des centrés aérés qui ont eu lieu dans la ville durant tout le mois. C'est le cas pour celui d'Avenir Jeunes et celui de la rue Calmette.

...Encore une première... Fin juillet a eu lieu une séance de cinéma en plein air dans le quartier Du Bellay. 296 spectateurs (on les a comptés) ont assisté à la projection de «Hancock».

Vie économique

Création d'un SITE INTERNET pour les commerçants et artisans de Caudry.

Pour communiquer, internet est devenu incontournable. L'idée est donc venue de créer un site internet. Il sera l'annuaire de tous les commerçants et artisans caudrésiens et présentera les actions d'animation et de redynamisation du tissu commercial. Chaque commerçant disposera d'une page qu'il pourra mettre à jour lui-même pour annoncer des promotions ou informations sur son activité (produits nouveaux, promotions, etc...). Cette opération est financée par le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, le Commerce et l'Artisanat), le FEDER, la Ville de Caudry et l'UCAC.

Si vous êtes intéressé pour être référencé sur notre site et que vous n'avez pas encore été contacté, merci de vous faire connaître à

Agnès BÉRANGER,
Manager de Ville
au 06.30.93.36.95.



Qu'est-ce qu'un manager de ville?

Apparu en France à la fin des années 90, le métier de manager de ville nous vient de Grande Bretagne, du Québec et de Belgique.

Le manager de ville a un rôle moteur auprès de tous les acteurs du commerce et il est l'interface entre les commerçants, l'Union Commerciale, la ville et ses services et les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers).

Il impulse une vraie dynamique dans les quartiers commerçants pour faire du commerce un vecteur fort de l'attractivité de la ville.

Ses différentes missions sont les suivantes :

Établir les contacts entre les différents acteurs.

Bâtir et mettre en place un programme d'animations et de promotion.

Monter les dossiers de demande de subvention (FISAC, FEDER, etc...).

Mettre en place une stratégie de communication à l'aide de différents outils (site internet, journal d'information, signalétique, panneaux d'information, etc...).

Mettre en place des outils de fidélisation des consommateurs.

Informier et conseiller les commerçants et artisans sur les aides mises en place ou suivies par la CCI, la CCC ou la Ville (Cambrésis Vitrites, aides pour la mise en sécurité ou pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des commerces...).

Gérer les vacances de locaux, rechercher des commerçants indépendants et des investisseurs et se rapprocher des enseignes nationales et des aménageurs.

Mener une réflexion sur une accessibilité renforcée des commerces, assurer une amélioration du confort du chaland et une prise en charge des problématiques de flux et de stationnement Pour mener à bien ses missions, le manager de ville doit être indépendant, ce qui garantit une mise en oeuvre efficace et concertée de ses actions.

Assurer une amélioration du confort du chaland et une prise en charge des problématiques de flux et de stationnement Pour mener à bien ses missions, le manager de ville doit être indépendant, ce qui garantit une mise en oeuvre efficace et concertée de ses actions.

Tout savoir sur le FISAC

Depuis plus d'un an, la municipalité en partenariat avec l'UCAC, la CCI et les commerçants caudrésiens réfléchit à la mise en place d'une politique de revitalisation et de valorisation du commerce et de l'artisanat local dans le cadre du FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce. Les opérations éligibles peuvent être collectives ou individuelles.

Un plan programme a été élaboré et approuvé par le Conseil Municipal : le projet prévoit à la fois des opérations d'investissement : Aménagement de l'aire de stationnement Don Bosco - Thiers, du Lycée Jacquard, parking rue Gambetta, création d'une halle de produits frais... mais aussi un programme d'animations, de communication et d'actions directes ou indirectes en faveur du commerce et de l'artisanat caudrésiens.

Ce programme s'étale sur trois ans avec chaque année des opérations nouvelles.

Par courrier du 30 juin 2009, M. le Préfet du Nord vient d'accuser réception de notre dossier qui va maintenant faire l'objet d'une décision définitive du Ministère de l'Economie.

Ce dossier doit maintenant entrer dans sa phase opérationnelle.

En matière d'animation et de communication, plusieurs actions prévues dans la première tranche ont débuté ou démarrent bientôt :

- Création d'un site internet des commerçants,
- Préparation d'un guide,
- Installation d'un panneau lumineux d'informations commerciales...

D'autre part, le FISAC permet la mise en place ou le renforcement d'aides directes accordées aux commerçants qui réalisent des travaux d'installation, de rénovation, d'accessibilité ou de mise en sécurité.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Manager de Ville qui vient d'être recrutée par l'UCAC (06.30.93.36.95) ou la mairie de Caudry (03.27.75.70.00).

**POUR VENDRE notre COMMERCE
doit d'abord savoir SE VENDRE !**

Dominique LUPA

Commerce - Artisanat



Esp@ce Web
22, rue du Maréchal Leclerc
Tél. : 03.27.75.15.74



Guill'homme
25 bis, rue Roger Salengro



Frip'Mode
34, rue du Maréchal Leclerc
Tél. : 06.03.60.69.11



Evenemen'ciel
Tél : 06 99 00 62 38
mail : evenemenciel@hotmail.fr



Loisirs Passion
46, rue de St Quentin
Tél. : 03.61.41.40.42



Prest'Auto Net
7, rue de l'Europe
Tél. : 03.27.79.22.98



Patrice Motoculture
230, rue de la République
Tél. : 03.27.85.56.27 - 06.09.17.72.86



EDDY EGO - Couvreur - Zingueur
73, rue de la République
Tél. : 03.27.85.35.30

Nord Solaireco - Installations Solaires
73 bis, rue de la République
Tél. : 03.27.85.29.39
Mail : nordsolaireco@nordnet.fr

*Ils s'installent,
ils emménagent...*

Installation d'une ostéopathe exclusive



Après le Baccalauréat, Marie COLAR poursuit une formation de 5 ans à l'institut supérieur d'ostéopathie de Lille, école agréée par l'Etat. Elle y obtient son diplôme d'ostéopathe D.O (formation clôturée par un mémoire soutenu publiquement) gage de qualité interne à la profession. Marie COLAR s'est installée dans la Cité de la Dentelle le 1^{er} Octobre dernier.

Pour tout renseignement :
Marie COLAR, ostéopathe
20, Place du Gal de Gaulle
Tél. : 06.74.81.82.40
Mail : marie.colar.osteopathe@hotmail.fr

C'est Agnès BÉRANGER

qui occupe le poste de Manager de Ville. Elle est à votre disposition pour tout renseignement au 06.30.93.36.95 et reçoit à la Bourse du Travail, 17 rue de Saint-Quentin, chaque vendredi de 9 à 11 heures ou sur rendez-vous.

Qu'est-ce que la grippe A H1N1?

Ce virus (d'origine porcine) est différent de la grippe saisonnière (origine humaine). Dans sa forme actuelle, la grippe n'est pas grave mais pourrait générer un absentéisme de 40 % sur les deux semaines de pointe de la vague pandémique qui pourrait durer 10 à 12 semaines.

Les symptômes sont identiques à ceux d'une grippe saisonnière : fièvre - toux et douleurs musculaires

Incubation : de 1 à 3 jours pouvant aller jusqu'à 7 jours.

Contamination : 1 jour avant le début des signes cliniques et persistante jusqu'à 7 jours après le début de la maladie.

Transmission : voie respiratoire et mains souillées

Quel type de masques et pour qui?

Masque chirurgical ou masque anti-projections :

Pour les salariés exposés au risque général (transport en commun, collègues dans l'entreprise). Ce masque sera le même que l'on proposera aux malades.

Masque de protection respiratoire jetable FFP2 :

Pour les salariés exposés régulièrement à des contacts étroits avec le public (métiers de soins - guichets - caisses - gestions des déchets)

Comment les mettre et quand les changer ?

La durée d'efficacité peut varier entre 3 et 8 heures, il faut donc consulter les préconisations du fournisseur.

Où s'en procurer ?

Auprès des pharmacies ou des revendeurs locaux.

La vaccination - Caudry, centre de vaccination



À l'heure où nous publions cet article, la campagne de vaccination n'est pas encore planifiée. En effet, l'Etat n'a pas encore déterminé le calendrier de vaccination et les populations pour lesquelles

la vaccination est préconisée.

La Ville de Caudry, sur demande de la Préfecture, mettra à disposition un bâtiment municipal pour organiser la campagne de vaccination à destination des habitants de Caudry et des communes environnantes. Mesures prévues par la Commune

La préparation à faire face à la pandémie se fonde sur les risques propres et sur les recommandations formulées par le gouvernement.

À l'heure actuelle, la première recommandation a trait à l'utilisation de masques destinés à protéger les personnes qui les portent, notamment les services en contact étroit et régulier avec le public.

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de ses services, la mairie a constitué un comité de pilotage (élus, personnel administratif et technique). Ce comité est chargé de planifier les mesures prévues en cas de pandémie grippale en déterminant notamment les modes d'organisation pour le maintien de l'activité. Il met en œuvre également des actions de sensibilisation des agents concernant les règles d'hygiène à respecter.

Faustine BALLESTEROS Directrice de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques - Peggy SZOPA Directrice de Cabinet

H1N1

La prévention

1. Lavage des mains à l'eau et au savon doux

Il doit être soigneux, répété et avec savon.

Pas de serviettes collectives.

Pas de bijoux ni montre.

Après le lavage des mains ne plus toucher le robinet directement.



2. Lavage des mains avec une solution hydroalcoolique

Mais attention l'utilisation ne peut excéder 4 ou 5 applications entre 2 lavages au savon.

Comment se moucher et tousser ?

Se couvrir la bouche à chaque toux.

Se couvrir la bouche et le nez à chaque éternuement.

Se moucher et cracher avec des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle fermée.

Comment nettoyer les objets et gérer les déchets ?

La vaisselle et le linge des malades ne nécessitent pas un entretien spécifique alors que les surfaces de contact comme poignée de porte / téléphone / chasse d'eau / meuble / etc... sont à nettoyer avec précaution :

- eau très chaude additionnée de savon, eau de javel, produits désinfectants.
- désinfectants en pulvérisateur
- lingettes désinfectantes à usage unique

Comment se protéger ? Les masques :

Pour vous protéger et limiter le risque d'infection si vous êtes malade, pour protéger vos proches portez un masque chirurgical.



C'est quoi ? Une association loi 1901.

Son but est d'accueillir, d'écouter, d'informer et de proposer des activités pour les patients atteints du cancer, leurs proches et leurs soignants.

C'est où ?

À la Maison En Vie
35, rue Gambetta à Caudry

Une permanence a lieu les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, ou le matin sur rendez-vous.



Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au :

03 27 75 51 35

ou par mail :

asso-en-vie@orange.fr

Maison En Vie



Possibilité parking derrière

C'est pour qui ?

Toutes les personnes touchées de près ou de loin par le cancer et qui recherchent des informations, une aide ... et pour les soignants / ou les personnes qui veulent nous aider et devenir bénévoles ou simplement faire un don (possibilité de déduction fiscale).

On y trouve quoi ?

Des propositions d'ateliers, de visites, de sorties, des renseignements pratiques, une aide psychologique...et plus encore ...

et c'est gratuit !



N'hésitez pas à nous

contacter, nous sommes à votre ÉCOUTE !!



www.asso-en-vie.org

ENVIE de vous distraire ? DE PRENDRE SOIN DE VOUS ?

En Vie organise

DES ATELIERS SUR DIFFÉRENTS THÈMES ouverts aux personnes atteintes du cancer ainsi qu'à leurs proches.

à la Maison En Vie
35 rue Gambetta à Caudry

Rendez-vous les :

mardi 6 octobre (groupe ou individuel, prendre r.d.v)

Écoute et partage avec une psychologue
7 / 10 à 19h30 : «café-cancer» : le cancer du sein

mardi 13 octobre à 14h : Socio esthétique
à 16h : Gym douce

mercredi 21 octobre à 14h : Atelier écriture

jeudi 22 octobre à 14h : Atelier scrapbooking

vendredi 30 octobre à 14h : Sophrologie relaxation

renseignements et inscriptions :

asso-en-vie@orange.fr / 06 18 64 96 34

ou 03 27 75 51 35

Siège social de l'association En Vie :
Maison Des Associations

PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

OCTOBRE ROSE

Comme des milliers de femmes, participez au dépistage organisé du cancer du sein. Dès 50 ans, c'est tous les 2 ans.

CANCERINFOSERVICE
0810 810 821

QUESTIONS/RÉPONSES

EN QUOI CONSISTE L'EXAMEN DE DÉPISTAGE ?

Le dépistage du cancer du sein comprend :
- une palpation des seins par un médecin pour voir s'il n'y a pas de boule dans le sein
- une mammographie, c'est-à-dire une radio des seins

QUI DOIT SE FAIRE DÉPISTER ?

Toutes les femmes de 50 ans jusqu'à 74 ans.

A QUEL RYTHME FAUT-IL SE FAIRE DÉPISTER ?

A partir de 50 ans il faut se faire dépister tous les 2 ans même si on est en bonne santé.

LA MAMMOGRAPHIE EST-ELLE PRISE EN CHARGE À 100% ?

Oui, elle est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais.





Le préservatif est le seul moyen de se protéger.

Le sida tue encore.

S'informer : QUI? Pourquoi?

Le SIDA, comme les autres infections sexuellement transmissibles (IST), nous concerne tous.

Demain, vous-même, un parent, un ami, un collègue de travail sera peut-être touché. Malgré les progrès de la recherche médicale, il n'existe pas encore de vaccin contre le virus du SIDA. Il est pourtant possible d'agir. La prévention est le moyen le plus efficace d'éviter les risques de contamination. Voilà pourquoi le Conseil Général du Nord informe, sensibilise, écoute, accompagne tous les publics et s'engage résolument, à côté des médecins et des associations pour vous donner les moyens de vous protéger. Tout rapport sexuel non protégé peut entraîner une IST, si l'une des deux personnes est contaminée.

Où?

• Auprès des Urgences de l'hôpital

• Auprès des Services de Prévention Santé et/ou des Consultations de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) qui vous proposent :

▶ un espace de parole confidentiel

▶ une information sur le VIH, les hépatites, les IST

▶ une consultation médicale et un dépistage après évaluation des risques

▶ un accompagnement médical et social.

• Auprès de votre médecin traitant

• Auprès de **Sida Info Service**
0 800 840 800
www.sida-info-service.org

• Auprès des associations

Par exemple **AIDES**
03 20 520 510

Qu'est-ce que le SIDA ?

Le SIDA est une maladie infectieuse due à la destruction progressive des défenses naturelles de l'organisme par un virus appelé VIH (Virus de l'Immuno-déficience Humaine). SIDA veut dire :

Spour Syndrome (ensemble de signes, de symptômes).

Ipour Immuno (ils sont dus à une atteinte du système immunitaire de l'organisme).

Dpour Déficitaire (l'organisme est livré, à cause de cette déficience, aux infections graves et à certains cancers).

Apour Acquis (non héréditaire mais qui apparaît au cours de l'existence).

Comment se transmet-il ?

Le Virus du SIDA peut se transmettre d'une personne contaminée à une autre dans des conditions très précises :

1- Lors de relations sexuelles sans préservatif, avec pénétration vaginale, anale ou buccale. La transmission du virus peut se faire pour les hommes comme pour les femmes, lors de relations hétérosexuelles, homosexuelles ou bisexuelles.

2- Lors de l'utilisation de seringues ou aiguilles souillées de sang (le partage du matériel suffit à transmettre le virus : coton, filtre, cuillère, eau,...)

3- Pendant la grossesse, une femme séropositive peut transmettre le virus du SIDA à son enfant. Toutefois, des traitements médicaux diminuent ce risque. Il est déconseillé aux femmes séropositives d'allaiter leur enfant.

Les pratiques à risques peuvent entraîner d'autres affections.

Qu'est-ce que les hépatites B et C ?

Ce sont des maladies du foie qui peuvent évoluer vers des cirrhoses et cancers du foie.

Hépatite B (VHB) :

100 000 à 300 000 personnes sont porteuses chroniques du virus. L'hépatite B est responsable de 1 000 décès par an. Le virus de l'hépatite B se transmet lors des rapports sexuels, par le sang, par des seringues, ou du matériel d'injection souillé, par la salive et lors de la grossesse. Il existe un vaccin contre le virus de l'hépatite B.

Hépatite C (VHC) :

On estime à 800 000 environ le nombre de personnes en France infectées par le virus de l'hépatite C. Aujourd'hui, une personne infectée sur trois l'ignore encore. Le virus de l'hépatite C peut se transmettre par le sang : transfusion sanguine avant 1992, toxicomanie par voie intraveineuse ou nasale, utilisation d'instruments mal stérilisés (endoscope, matériel pour tatouage, piercing...). Il peut se transmettre beaucoup plus rarement par voie sexuelle (transmission probablement liée à la présence de sang : règles, lésions diverses...). Enfin, la femme enceinte peut le transmettre à son enfant dans 3 à 6% des cas. Les gestes de la vie quotidienne sont sans risque, hormis l'usage partagé d'objets pouvant provoquer un saignement (rasoirs, brosses à dents...) dont l'usage doit rester individuel.

Qu'est-ce que les IST ?

Les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) sont des maladies fréquentes, souvent méconnues, pour lesquelles il existe des traitements efficaces.

Herpès génital, chlamydie, mycoplasme, condylomes ou crêtes de coq, syphilis, gonococcie ou chaude-pisse, trichomonase. Dès que vous constatez des signes inquiétants au niveau des organes génitaux, de la bouche ou de l'anus (plaie, boutons, démangeaisons, écoulement...), consultez un médecin : médecin traitant, services de prévention santé.

Attention les symptômes des IST ne sont pas toujours faciles à repérer, ces infections peuvent parfois passer inaperçues. Les IST sont des maladies qu'il ne faut pas négliger car elles peuvent être transmises au(x) partenaire(s), qui doivent également bénéficier d'un traitement, même s'ils n'ont pas de symptômes.

Le bébé peut-être contaminé pendant la grossesse. Les IST peuvent être responsables de stérilité et de cancer.

Se protéger

Comment ?

Le Préservatif

Pour diminuer les risques de contamination, protégez-vous! Le préservatif est le seul moyen efficace pour se protéger du SIDA et des autres IST. Il en existe 3 sortes : le préservatif masculin (fellation, pénétration vaginale, pénétration anale), le préservatif féminin (pénétration vaginale, pénétration anale), carré de latex ou «digue dentaire» (cummilingus, anulingus). Attention : il faut utiliser soit l'un soit l'autre. Si nécessaire, veillez à utiliser exclusivement des gels lubrifiants à base d'eau (aqueux).

Vous pouvez trouver ces préservatifs en pharmacie, dans les supermarchés, dans les distributeurs automatiques. Ils doivent comporter le label de la norme **NI** ou CE, ainsi que la date de péremption, qui vous en garantissent la qualité.

L'échange des seringues

Rappelez-vous que les seringues usagées, lorsqu'elles sont paratagées, constituent un mode de transmission important du SIDA et des hépatites B et C. Si vous devez en utiliser, n'employez que des seringues neuves et jetables, matériel personnel et stérile à usage unique que vous pouvez acheter en pharmacie. Vous pouvez également vous les procurer auprès de divers services, associations ou de distributeurs automatiques.

Le partage de seringues ou de matériel souillés (coton, filtre, cuillère, eau...) constitue un risque majeur d'infection pour les toxicomanes. Voilà pourquoi, aujourd'hui, la prévention du SIDA des Hépatites et celle de la Toxicomanie sont étroitement liées.

La vaccination contre l'hépatite B

Il existe des vaccins efficaces qui protègent du virus de l'hépatite B. Ils sont recommandés aux nourrissons et aux adolescents; mais sachez que la vaccination contre l'hépatite B peut être faite à tout âge.

Quand ?

Lors de tout rapport sexuel

Le risque d'infection par le virus du SIDA augmente avec le nombre de partenaires mais un seul rapport sans préservatif (même le premier) suffit pour être contaminé. Il est important de pouvoir parler préservatif avec votre partenaire.

Lors de toute injection intraveineuse

Il est important de ne partager ni matériel, ni seringue. Employez du matériel personnel, neuf et jetable. (ex : STERIBOX).

Lors du «sniff» avec usage de paille (ou pipette)

Le partage peut permettre la transmission du virus de l'hépatite C.

Pourquoi ?

Si vous pensez avoir pris un risque :

Pour soi

Des traitements permettent de retarder le développement de la maladie SIDA.

*Plus tôt vous vous ferez dépister, plus tôt vous accéderez au traitement, si vous êtes contaminé par le VIH ou une autre IST.

*Plus vite, vous accéderez au traitement, plus vous mettrez de chances de votre côté.

Pour protéger les autres

Protégez votre partenaire sexuel en mettant systématiquement un préservatif.

Où

Auprès des SPS (Service de Prévention Santé) ou CDAG (Consultation de Dépistage Anonyme Gratuit).

Le dépistage peut se faire gratuitement et de façon anonyme ou confidentielle, avec ou sans rendez-vous, dans les SPS et dans les CDAG et leurs antennes, agréés par le Préfet et financés par le Département du Nord, les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, et au CDAG du Centre Hospitalier de Tourcoing.

Comment ?

La consultation se fait en deux temps :

-Un premier temps au cours duquel une évaluation du risque sera faite (entretien et examen clinique). Selon son évaluation, le médecin envisagera avec vous la nécessité du test; le prélèvement sanguin sera réalisé par l'infirmière(c).

-Dans un deuxième temps, lors d'un entretien, le résultat vous sera remis par le médecin.

Vous pouvez également consulter votre médecin.

Quand ?

Il est recommandé de consulter un médecin dès que possible.

Selon les situations les heures comptent !

Le risque a été pris il y a moins de 48h :

Adressez-vous le plus rapidement possible au service des urgences le plus proche, actuellement seul habilité à débiter le traitement de prévention qui dure 4 semaines.

Le risque a été pris il y a plus de 48h :

Adressez-vous au CDAG le plus proche ou à votre médecin traitant. Vous bénéficierez d'une prise en charge adaptée à votre situation : évaluation du risque après entretien, examen clinique et éventuellement prise de sang permettant de dépister une infection récente ou plus ancienne.

Ne croyez pas n'importe quoi !

Les traitements dispensés tentent d'empêcher l'infection ou luttent contre son développement. Ils ne vous protègent pas contre une nouvelle contamination. Ils ne protègent pas non plus vos partenaires. Utilisez systématiquement un préservatif (masculin ou féminin). Utilisez un matériel à usage unique (seringue...).

Quiz

	VRAI	FAUX
1 On peut reconnaître facilement une personne séropositive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2 Un rapport sexuel sans préservatif est le seul mode de contamination du virus du SIDA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3 Il suffit d'un seul rapport sexuel sans préservatif pour être contaminé par le virus du SIDA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4 Après avoir pris un risque, il est recommandé de consulter un médecin le plus tôt possible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5 Le test de dépistage du virus du SIDA se fait uniquement à l'hôpital	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6 Le dépistage du virus du SIDA se fait au moyen d'une analyse d'urine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7 Les jeunes et les homosexuels sont les seuls concernés par le SIDA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8 On peut guérir du SIDA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9 Il existe d'autres Infections Sexuellement Transmissibles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10 Il existe un préservatif féminin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Question 1-Faux-voir p2 / Question 2-Faux-voir p7 / Question 3-Vrai-voir p7 / Question 4-Vrai-voir p8 / Question 5-Faux-voir p9 / Question 6-Faux-voir p9 / Question 7-Faux-voir p2 / Question 8-Faux-voir p10 / Question 9-Vrai-voir p4 et 5 / Question 10-Vrai-voir p6



Quelques conseils pratiques de la Police Municipale

Comment vous protéger d'un vol à l'arraché ou à la tire (pickpocket)?

- Portez votre sac en bandoulière côté façade d'immeuble.
- Si un agresseur tente d'arracher votre sac, ne résistez pas, surtout si ce dernier est à scooter ou à rollers, vous risqueriez d'être traîné et gravement blessé.
- Optez pour un sac de petit volume et orientez son ouverture vers vous. Emportez le minimum d'argent liquide (préférez les billets de petite et moyenne coupure).
- Soyez particulièrement vigilant en cas de mouvements de foule, moments d'action privilégiés par les pickpockets.
- Éviter de placer les valeurs que vous détenez dans les poches latérales ou arrières de vos vêtements, préférez les poches intérieures munies de fermetures.

Comment vous protéger d'une agression?

- Si vous avez l'impression qu'un individu vous suit, n'hésitez pas à vous réfugier chez le commerçant le plus proche.
- En cas d'agression, appelez au secours et criez aussi fort que vous pouvez afin de faire fuir votre agresseur. Notez son signalement (âge, taille, corpulence, type physique, coupe et couleur de cheveux, tenue vestimentaire ou signes particuliers), sans vous focaliser sur un détail comme la couleur d'un vêtement, car votre agresseur pourrait s'en débarrasser une fois le fait commis.
- Si vos agresseurs sont véhiculés, relevez les caractéristiques de leur voiture ou deux-roues (couleur, type, marque, direction de la fuite, immatriculation, etc...)

Comment vous protéger au distributeur de billet ?

- Évitez d'effectuer vos retraits d'argent à date et heure fixes.
- Limitez le montant des sommes d'argent que vous retirez.
- Au moment du retrait, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus, vous pourriez être victime d'un vol par ruse (exp : un premier voleur détourne votre attention, laissant le temps au deuxième de lire discrètement votre code confidentiel par dessus votre épaule et de subtiliser votre carte).
- Vous devez toujours récupérer vos tickets de retrait et d'achat. Si vous êtes en difficulté devant un distributeur, suivez les instructions de la machine ou demandez de l'aide à l'agence bancaire. Surtout, ne communiquez jamais votre code à une personne proposant son aide.
- Si votre carte est avalée, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressort pas, puis signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire.
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance pour vos opérations financières.

Protégez-vous à votre domicile

Équipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable type viseur optique (judas) ou d'un entrebâilleur. Si vous habitez au rez-de-chaussée, faites installer des barreaux et des volets à vos fenêtres.

En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans votre boîte aux lettres, confiez-les à une personne de confiance ou à votre gardien. Si vous êtes absent pendant une longue période, faites ouvrir vos volets régulièrement par un voisin et faites relever votre courrier et faites-le suivre par la Poste sur votre lieu de villégiature. (En juillet et en août, vous pouvez également bénéficier de l'opération «Tranquillité Vacances» sur simple demande, votre commissariat organisera des tournées de surveillance régulières à votre domicile pendant votre absence.)

- Placez vos bijoux en lieu sûr et faites expertiser si nécessaire vos objets de valeur pour votre assurance. Vous pouvez les photographier et noter leur numéro de série. Conservez précieusement les factures d'achat, les garanties, les certificats d'authenticité, relevés d'expertise ou l'inventaire notarié (si c'est un héritage) et tout autre justificatif dans un lieu sûr.
- Si vous avez perdu vos clés, faites changer les serrures.
- Si vous vivez seul, indiquez votre nom complet et seulement l'initiale de votre prénom sur votre boîte aux lettres sans préciser «monsieur» ou «madame».

Que devez-vous faire en cas de cambriolage?

- Ne touchez à rien afin de préserver toute trace exploitable.
- Prévenez la police avec votre téléphone portable ou appelez de chez votre gardien ou voisin. Une équipe sera envoyée sur les lieux afin de procéder au relevé des empreintes et des indices. Après le passage des policiers, faites réparer votre porte et changer vos serrures.
- Au moindre indice de cambriolage (porte ouverte, vitre cassée, etc...), n'entrez pas seul chez vous, soyez accompagné ou réfugiez-vous chez un voisin, les cambrioleurs peuvent être encore dans votre domicile!

Comment vous protéger d'un vol à la fausse qualité?

Les vols à la fausse qualité, c'est-à-dire, avec usurpation d'identité, se multiplient. En se faisant passer pour des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, voire policiers...), des escrocs abusent ainsi de votre crédulité pour s'introduire chez vous et voler vos objets de valeur et vos liquidités. Ce type d'infraction est gravement puni par une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende (Art. 311.4 alinéa 5 du Code Pénal).

Quelques conseils pour vous protéger :

- Si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission (ou l justificatif de passage). En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne.
- Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins.
- Si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou de factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

Dans tous les cas : quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez le laisser entrer si vous avez le moindre doute. Proposez un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications nécessaires. Ne laissez entrer personne chez vous après 18h. Si vous faites entrer une personne chez vous essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez l'individu dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile et ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez bijoux, argent ou tout autre objet de valeur.



La plume verte Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Numéro 10



Juillet/Août/Septembre 2009

Édito (par Monsieur Delacourt, directeur de la Base de Loisirs)

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage » concluait Monsieur de La Fontaine en morale de sa fable « le lion et le rat ».

Le temps a fait son office et la nature a posé son empreinte au sein de la Base de Loisirs. Faune et Flore y font bon ménage pour le plus grand plaisir du nombre croissant de nos visiteurs. Petits et grands peuvent s'y ébattre en toute quiétude dans le respect des lieux...

Le portrait du mois

Depuis quelques mois, sévissait dans nos poulaillers une fouine qui, petit à petit, décimait notre effectif de volatiles. Aujourd'hui enfin capturée, nous espérons que cela ne se reproduira pas et que nous allons pouvoir repeupler les lieux. En attendant, nous vous proposons ici de découvrir le portrait de ce prédateur.

La fouine Marta foina



Famille : mustélidés

Longévité : 10 ans

Longueur : tête et tronc de 42 à 48cm
et queue de 22 à 28cm

Poids : de 1 à 2.5kg

Description : espèce très proche de la martre avec laquelle on peut la confondre, la fouine possède un museau assez clair et une bavette blanchâtre qui descend généralement jusqu'aux pattes.

Moeurs : elle se déplace avec souplesse, grimpe avec agilité, est capable de bonds importants, et nage très bien. Elle peut se faufiler dans de petits interstices (trous de diamètre 8 cm, voire moins si elle est très motivée!). C'est un animal solitaire qui évite ses congénères en dehors de la période de reproduction. Les territoires de chasse sont très variés (aire de 50 à 200 ha par individu) : lisières de bois, haies et talus, vergers, jardins et abords des habitations. L'activité est surtout nocturne.

Reproduction : l'accouplement a lieu en été et les petits naissent au printemps suivant (2 à 7 petits).

Régime alimentaire : très varié, quasi omnivore. C'est un prédateur généraliste voire opportuniste : petits mammifères, surtout des rongeurs, oiseaux, insectes, œufs.

Bien qu'essentiellement carnivore, elle apprécie également les végétaux (baies et fruits). De par sa prédation sur le rat elle nous rend service et à l'époque romaine elle a été adoptée pour capturer les souris et dératiser les habitations. Cependant, son instinct de prédateur peut la pousser à dévaster un poulailler lorsqu'elle est à la recherche d'œufs. Excitée par la panique créée par les poules, elle tue alors tout ce qui bouge.

IV- Découvrons la végétation de la Base

Le tilleul à petites feuilles

Tilia cordata

C'est un grand arbre classique des parcs et jardins

Longévité : jusqu'à 500ans.

Famille : Tiliacées

Origine : espèce eurasiatique et méditerranéenne

Hauteur : 20 à 30m

Port : houppier large et étalé, arrondi, dense, à branches arquées et retombantes

Feuillage : caduc, petites feuilles simples alternes, en cœur, finement dentées, de 5 à 8 cm, vert foncé à revers bleuté, touffe de poils roux à l'aisselle des nervures de la face inférieure, pétiole long et glabre.



Fleurs : en juin cymes* de fleurs pendantes, régulières, de 1 à 2 cm de diamètre, jaune blanchâtre et accompagnées d'une large bractée foliacée vert pâle en forme d'aile qui forme par la suite l'appareil de dissémination des fruits. Fleurs fortement parfumées qui contiennent beaucoup de nectar.



Fruits : petits fruits secs globuleux regroupés par 2, 3 ou 4, de 5 à 8 mm de diamètre, à côte saillante, à paroi dure et munis d'une « aile » qui facilite la dissémination.

Cyme* : type d'inflorescence définie formée d'un axe principal qui porte une fleur terminale et dont partent un ou plusieurs axes secondaires également terminés par une fleur, qui se ramifient à leur tour de telle sorte que l'ensemble des axes arrive à la même hauteur.

IV- Le geste vert

Quelques idées pour une rentrée verte

A l'heure de la rentrée, une foule de produits s'offrent à vous et nombre de critères de choix entrent en compte : solidité, prix, ergonomie, mode... Et pourquoi ne pas opter pour des produits respectueux de l'environnement et de la santé ?

- réutiliser le matériel encore en bon état de l'année passée
- choisir des produits solides et résistants
- acheter de préférence des fournitures sans emballages (qui iront de toute façon directement à la poubelle)
- choisir des articles à base de matières naturelles ou recyclées (papier recyclé non blanchi ou au moins blanchi sans chlore) et ne contenant pas de produits toxiques (solvants, métaux lourds ou conservateurs), opter pour des crayons non vernis, des correcteurs à base d'eau ou des marqueurs comprenant des colorants naturels
- privilégier du matériel réutilisable (stylo plume, gourde, boîte à goûter lavable)

IV- Carnet rose

Cette année, pour la première fois depuis leur arrivée au parc animalier, notre couple de paons bleus a donné naissance à trois petits. Malheureusement de la fratrie n'a survécu qu'un petit que nous vous présentons aujourd'hui :



paonneau le 19 juin



paonneau le 7 juillet



paonneau le 12 août

IV- Coup de.....(bip) !

Nous n'aurons pas de naissance de cygnons cette année ! Eh oui ! Par deux fois, notre cher couple a fait son nid et la femelle a commencé la couvaison mais malheureusement un individu peu scrupuleux a dérobé les œufs. Avidité ou simple acte de malveillance ? Nous n'aurons probablement jamais la réponse. Toutefois, il est dommage de priver les visiteurs et surtout les enfants d'une leçon de Nature ! Force est de constater une fois de plus que l'espèce humaine recèle son lot de surprises et qu'elles sont bien plus souvent navrantes qu'encourageantes sur sa nature profonde. Pour ceux-là, me vient à l'esprit le titre du livre à l'humour noir d'Yves Paccalet « L'humanité disparaîtra, bon débarras ! ».



IV- Pensée du jour

Quand l'homme n'aura plus de place pour la Nature, peut-être la Nature n'aura-t-elle plus de place pour l'homme (S. Edberg)

IV- Le Rucher du Val

L'idée lancée par notre directeur Bernard DELACOURT a vu jour dernièrement.

Ça y est, nos abeilles sont arrivées ! Le Rucher du Val est né. Mises en place au fond du parc des poulaillers, les 5 ruches sont en activité depuis le mois de juillet et nos petits insectes pollinisateurs s'affèrent à leurs tâches variées. Pas de récolte de miel cette année mais dès l'an prochain, vous pourrez découvrir le monde de la ruche et le travail du miel. Vous découvrirez notamment les différents postes qu'occupent l'abeille au cours de sa vie, l'organisation de la ruche et le travail de pollinisation (indispensable à l'homme pour pouvoir se nourrir) qu'accomplit cet insecte souvent craint et aujourd'hui menacé de disparition si nous n'y prenons garde.



IV- Les rendez-vous à ne pas manquer

A la salle polyvalente de la Base

- 19 et 26 septembre : loto
- 2 octobre : remise des prix du championnat et vente des pigeons de la Base
- 17 octobre : concert organisé par l'association Majidentedy
- 7, 11 et 28 novembre (à confirmer) : loto

IV- Belle prise

Jeudi 20 août dans le grand étang de la Base, Valentin PORET, 15 ans, de Caudry a pêché deux belles carpes dont une de 10 kg, moment qu'il a immortalisé avant de relâcher le poisson (rappelons que toute carpe capturée doit être remise à l'eau et préalablement déposée sur un tapis de réception).

Félicitations à notre jeune pêcheur.

Souhaitons-lui de nombreuses autres belles prises !

A noter : à ce jour, le plus gros spécimen présent dans l'étang pèse plus de 20 kg. Avis aux carapistes !!!



IV- Capsule

Saison colombophile 2009 :

La saison des concours se termine le 6 septembre prochain. À la date du 1^{er} août, 39 pigeons sont encore présents dans Capsule. Ils ont remporté lors des compétitions un total de 38 prix.

La remise des prix du championnat 2009 de la Base et la vente annuelle des pigeons de la saison aura lieu le vendredi 2 octobre à 19h à la salle polyvalente de la Base de Loisirs. Nous invitons les colombophiles à venir nombreux !

Exposition « Pigeonniers d'hier et d'aujourd'hui »

Le vendredi 26 juin a été inaugurée la nouvelle exposition de la Base de Loisirs. En effet, une nouvelle série de panneaux pédagogiques, faisant suite à l'exposition Envol, a fait son entrée dans Capsule. Pour l'occasion, notre colombier atypique s'était refait une beauté (l'extérieur a été entièrement repeint).



Cette année, le thème abordé concerne l'histoire et l'architecture des pigeonniers. Il permet notamment de découvrir les différents éléments constituant les pigeonniers monumentaux du Moyen-Âge, véritables chefs d'œuvre du patrimoine. Cette nouvelle exposition sera visible jusqu'au 31 mars prochain et nous vous invitons bien sûr à venir la découvrir.



En parallèle de la mise en place de ces panneaux et à l'issue du concours photo organisé par la Base, les invités ont également pu découvrir l'exposition photographique se tenant à l'intérieur de la salle polyvalente. Devant à l'origine être composée des photos ayant participé au concours (mais insuffisantes en nombre), l'exposition a permis aux visiteurs d'admirer les clichés généreusement prêtés par madame Françoise Bancourt, participante au concours et ayant réalisé toute une série de photos (plus de cent) sur les pigeonniers des alentours de Villers Outréaux.



Les organisateurs du concours ont vivement remercié les participants (8 adultes et 2 groupes d'enfants : l'école de Esnes et le centre de loisirs de Béthencourt) et ont remis à chacun d'entre eux un petit lot (le classement initialement prévu n'a pas été réalisé).

Informations diverses

Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h à 20h (du 1^{er} avril au 30 septembre).
Permanences du pigeonnier Capsule : le mercredi de 15h30 à 17h30 et les premier et troisième dimanches du mois de 15h30 à 18h00
Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.
Pêche : - journée de pêche : 7 euros.
- location de l'étang moyen : 210 euros avec 30kg de truites déversés
- location du parcours : 70 euros avec 10kg de truites déversés

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY
03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95
<http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

Seniors

les Seniors d'Albert SCHWEITZER proposent :

LA SEMAINE BLEUE

LA SEMAINE BLEUE
SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Du 17 au 24 octobre 2009.

Thème de l'édition 2009 :

« Jeunes et Vieux... Connectez-vous ! »



Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés

Au programme de ce temps fort, la diffusion d'un film, des animations et concours.

le samedi 17 octobre aura lieu, à l'espace Schweitzer, l'Assemblée Générale de l'Association Caudrésienne des Retraités, suivie de la remise des colis aux adhérents dont les cotisations sont à jour.

Un repas dansant vous sera proposé le mercredi 21 octobre à l'espace Schweitzer. L'animation sera assurée par Alexandra PARIS et son orchestre. Renseignements et inscription à l'Espace SCHWEITZER au 03.27.85.28.93

Thé DANSANT

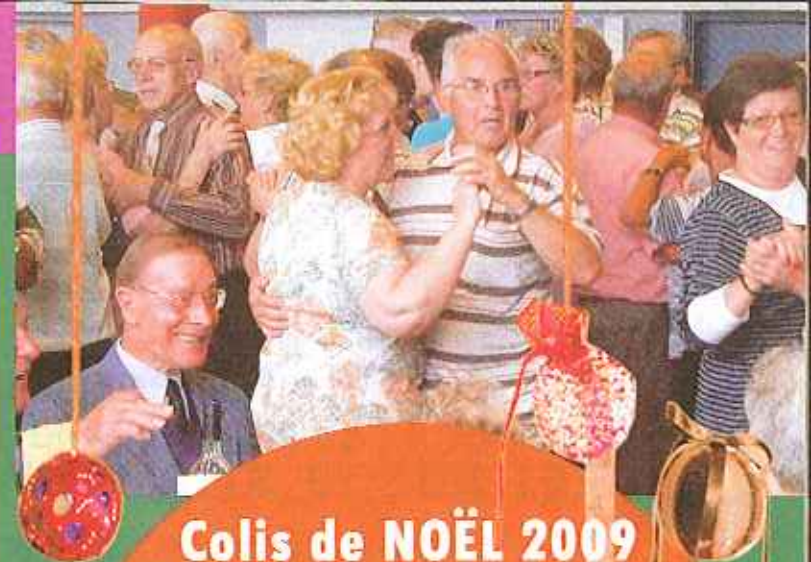
mercredi 18 novembre 2009.

à l'Espace SCHWEITZER - 20 avenue Jules Guesde, animé par Jean-Pierre LEPOIVRE et son orchestre.

Pour tout renseignement, contactez le : 03.27.85.28.93.

Thé DANSANT DE NOËL
mercredi 16 décembre 2009.

à l'Espace SCHWEITZER - 20 avenue Jules Guesde, animé par Christian GAUCHY et son orchestre. Pour tout renseignement, contactez le 03.27.85.28.93

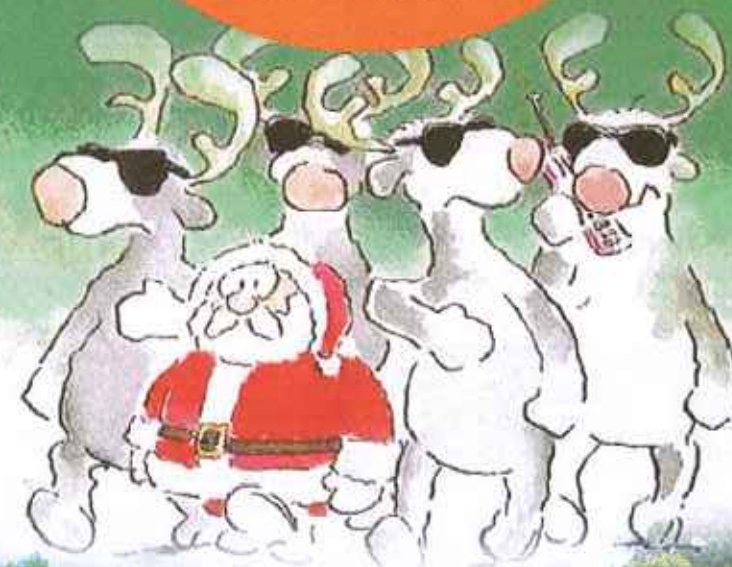


Colis de NOËL 2009

Pour les seniors de 60 ans et plus, résidant à Caudry depuis plus d'un an. Si vous êtes -non imposable (avant réduction d'impôt de gros travaux...)
Un COLIS DE NOËL vous est OFFERT par la VILLE DE CAUDRY.

Pour bénéficier de ce colis, il est nécessaire de vous présenter à l'Espace SCHWEITZER, 20 avenue Jules Guesde, muni de votre avis de non imposition pour 2008 avant le 31 octobre 2008 (dernier délai). Le colis sera distribué durant la 1^{ère} semaine de décembre : les lundi, mardi et mercredi.

Renseignements au 03.27.85.28.93



Un lieu de convivialité et de loisirs !



Osez LE KARATÉ ! au Mawashi Karaté Club

Renseignements pendant les cours
ou par téléphone au 03 27 74 94 14
et sur le site www.karate-mkc.fr

Depuis 33 ans le karaté est enseigné à Caudry.

Les cours sont donnés Salle des Tullistes.

Les adultes de 16 à 60 ans (et pourquoi pas plus ?) s'y retrouvent, le lundi et le jeudi à 20h. Le professeur, Jean Pierre Vandeville (Photo) est le même depuis la création du club. Jean Pierre Vandeville est 6^{ème} dan et possède le 2^{ème} degré du BEES.

LE KARATÉ pour toute la famille !

Peu de sports - comme le KARATÉ - permettent la pratique en famille !.

C'est d'ailleurs l'un des grands atouts du Karaté. En effet lorsque l'on débute c'est quasiment le même apprentissage pour tous.

Alors vous qui conduisez votre enfant à son entraînement hebdomadaire, plutôt que de l'attendre 1 heure dans la salle ou dans votre voiture... Osez essayer...

Cela vous permettra de voir la progression de vos enfants, les accompagner dans celle-ci et provoquer une émulation.

Avoir la même ceinture que papa, maman et un jour les doubler, quelle fierté !.



Vanessa -37 ans-
commerçante

« Liée nerveuse j'ai choisi le karaté il y a 5 ans. Cela m'a permis de me canaliser tant moralement qu'émotionnellement. Et puis ce qu'il y a de bien c'est que je m'entraîne avec mes 3 enfants ! »

« J'ai inscrit mon fils de 7 ans. Après quelques mois j'ai remarqué un changement dans son comportement, le Karaté l'a aidé à se responsabiliser. J'ai assisté à l'un de ses cours et je me suis pris de passion, et le fait de pratiquer le même sport a renforcé notre relation père-fils. »



pour les enfants !

UN CODE MORAL

qui sert de support à l'entraînement :

Générosité... Humilité... Loyauté... Amitié... Courage
Dignité... Sincérité... Sérénité... Coeur... Courtoisie...
Honneur... Persévérance ...

LE KARATÉ c'est féminin !

En effet, peu de sports ont leur équivalent, avec à la fois : Un travail de souplesse, de rapidité, de réflexe, de tonicité, de musculation associé à la recherche esthétique (travail des katas). Et en plus il y a l'aspect self-défense. Vous ne trouverez aucun autre sport présentant les mêmes avantages!

En résumé, une gymnastique utile

Hervé -45 ans-
fonctionnaire

« Passionné par le karaté, ma fille m'a motivé et j'ai endossé le kimono. La fraîcheur de Maeva et ma quarantaine avancée nous prouvent que le karaté se pratique à tout âge. »



La Sainte Maxellende

Plus qu'une association, une institution !



Elle est loin de faire son âge la Sainte-Maxellende. Elle a fêté ses 100 ans en 2007, a eu 102 ans cet été. Et pourtant, la centenaire est toujours alerte.

On ne peut plus dynamique même depuis l'élection en juin dernier d'un nouveau comité, fait d'anciens et de nouveaux membres, tous décidés à redonner à cette association, probablement la plus vieille de Caudry, son lustre d'antan. Le secret de sa jeunesse ? Le label Petite Enfance assurément. Grâce à la baby-gym et à l'éveil gymnique, on peut venir pratiquer la gymnastique dès l'âge de deux ans à la Sainte-Maxellende (seul club à proposer cette possibilité à Caudry). Pour ces bambins, des ateliers ludiques sont proposés leur permettant de découvrir leur corps et d'appréhender l'espace qui les entoure. Idéal pour permettre aux enfants de s'épanouir.

Mais la Sainte-Maxellende c'est aussi de la Gym loisirs, à savoir la possibilité de venir marcher sur la poutre, faire le flip sur une diagonale au sol, des renversements à la barre, un soleil pour les plus expérimentés... Juste pour le plaisir de s'entraîner, de s'entretenir. Pas de pression pour ces gymnastes qui évoluent à leur rythme. Et pour ceux désirant faire de la compétition, des horaires d'entraînements adaptés sont proposés pour pouvoir progresser afin de porter haut les couleurs du club dans les salles régionales voire nationales. Des champions et des championnes, la Sainte-Maxellende en a formé quantité depuis toutes ces années. Le souhait ? Continuer ainsi, tout simplement. Une section sportive mise en place avec le collège Monnet facilitant la chose pour les gymnastes.

Des gymnastes de tout âge. D'ailleurs, une section adulte existe. Permettant aux < jeunes anciens > d'entretenir leur forme. Des jeunes, des moins jeunes, des filles, des garçons... Tous animés par un même esprit : celui du sport.

Les entraînements :

Lundi : groupe compétition féminin de 17 h 30 à 20 h (entraîneurs : Frédérique et Céline)

Mardi : poussins benjamins, minimes et cadets garçons de 17 h 30 à 19 h 30 (entraîneur : Jérôme) ; poussines de 17 h 30 à 19 h 30 (entraîneurs : Frédérique et Céline)

Mercredi : baby-gym de 10 h à 10 h 50 (entraîneurs : Frédérique et Thérèse) ; éveil gymnique de 11 h à 12 h (entraîneurs : Frédérique et Thérèse) ; gym forme loisirs de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 17 h (entraîneur : Jérôme) ; gym compétitive filles de 16 h 30 à 19 h (entraîneurs : Frédérique)

Jeudi : gym compétitives filles de 17 h 30 à 19 h 30 (entraîneurs : Christophe et Mélanie) ; gym adulte de 19 h 30 à 20 h 30 (entraîneur : Christophe)

Vendredi : gym compétition garçons de 17 h 30 à 19 h 30 (entraîneur : Jérôme) ; gym compétitive poussines de 17 h 30 à 19 h 30 (entraîneur : Frédérique)

Samedi : baby-gym de 10 h à 10 h 50 (entraîneur : Dominique et Stéphanie) ; éveil gymnique de 11 h à 12 h (entraîneur : Dominique et Stéphanie) ; gym compétitive filles de 13 h 30 à 15 h 30 (entraîneurs : Céline et Mélanie)

Le bureau :

Président : Florent Denhez ; vice-présidentes : Thérèse Vallez et Stéphanie Lelong ; secrétaire : Nathalie Méresse ; secrétaire adjointe : Dominique Pluchart ; trésorier : Jean Debourgia ; trésorier adjoint : Bernard Cotton ; membres : Solange Jocaille et Gilles Pluchart (animation), Jérôme Wattotienne (responsable technique), Frédérique Laurence (représentante technique), Nathalie Denhez et Florence Nicolas.

Pratique :

La Sainte-Maxellende, salle des Tullistes,
avenue Jean-Moulin à Caudry

Renseignements : 03 27 85 96 84.

Tous les entraîneurs sont diplômés.

Tarif des cotisations en baisse.



Le Bureau de l'Association

Vie Sportive

ECOLE DE DANSE DE CAUDRY Cécile Avio-Paillard

Voilà 39 ans que Cécile AVIO-PAILLARD est au service de la Danse. Elle a commencé à l'âge de 4 ans à Caudry... puis obtient son prix au Conservatoire de danse Classique de Lille - Diplômée des études au Centre International de danse Rosella HIGHTOWER de Cannes, elle est danseuse Classique et Jazz à Cannes, et se forme à Paris et à New York.

Durant toutes ces années de danse, elle aura étudié différentes techniques de danse (Classique : R.Hightower-A. Castagier-J.Feran-C. Winzer- Jazz (France) : B.Taylor- M.Hurley-B.Vandelli-M. Mattox B.Agati-(New York) : J.Meir (Ecole Alvin Ailey)-F.Hatchett-C.Marta - Contemporaine (Technique Graham : M.Verdier - Technique Horton : Ecole de Alvin Ailey), danse espagnole, cabaret, afro-brésilienne, indienne, claquettes, new style. Elle a également pris des cours de chant lyrique au Conservatoire de Cannes.

En 2003-2004, elle est assistante de Monique LOUDIERES (danseuse étoile de l'Opéra de Paris) à l'Ecole Supérieure de Danse de Cannes R.Hightower - Professeur de Danse-Directrice - Fondatrice de HANDI-DANSE NATIONAL(1994)-Formatrice de formateur - Membre du Comité International pour la danse auprès de l'UNESCO-Intervenante Conservatoires de régions de France (sensibilisation Handidanse). Jury pour différents concours de Danse - Chorégraphe du Jeune Ballet de Caudry et de la Compagnie Nationale Handidanse.

Depuis 5 ans d'existence, l'Ecole de danse de Caudry dirigée par Cécile AVIO-PAILLARD, offre aux Caudrésiens et Caudrésiennes de plus en plus d'activités artistiques.

Grâce à ses Professeurs diplômés d'Etat (diplômes délivrés par le Ministère de la Culture) et ses Assistantes chorégraphiques, l'Ecole propose des cours de grande qualité pour tous les âges, garçons et filles et participent ainsi à l'épanouissement du corps par la Danse : le nombre d'élève est limité dans chaque classe, les différentes techniques de danse sont respectées, le travail pédagogique prend en compte la croissance de l'enfant, l'épanouissement de l'élève qui se réalise à travers l'expression chorégraphique, et il y a vérification des acquis au niveau technique et chorégraphique pour chaque élève.



Claire LECERF

Caroline MERCIER

Claire PRZYBYLAK

Stéphanie MOREAU

Professeur de Danse Classique

Assistante Chorégraphique

Assistante Chorégraphique

Professeur de Danse Jazz

LES SPECTACLES

Naissance d'une étoile 2 grands spectacles Classique et Jazz au **Théâtre de Caudry les 10 et 11 octobre 2009**. C'est le grand Gala à thème (qui sera dévoilé le jour J) tous les élèves pourront danser, s'exprimer et vivre un moment de bonheur au Théâtre de Caudry sous le thème d'une histoire pas comme les autres entre Broadway et Saint Petersburg... Gala très attendu des danseurs et de l'ensemble des familles...

Spectacle du Jeune Ballet de Caudry et de la Compagnie Handidanse le 20 mars 2010 à 20h30 au Théâtre de Caudry.

3^{ème} Festival Handidanse le 31 mars 2010 au Théâtre de Cambrai.
A cette occasion, un très grand nombre de danseurs en situation de handicap pourra s'exprimer sur scène en intégration avec des danseurs valides.

Les Cartes Blanches, spectacle présentant toutes les classes de l'Ecole de Danse **les 12 et 13 juin 2010 au Théâtre de Caudry.**

Ce spectacle de danse a pour objet de présenter toutes les classes de l'Ecole sous forme de présentations de chorégraphies élaborées sous la Direction du Professeur avec la participation mineure des élèves sur un choix musical ou de pas codifiés...

ECOLE DE DANSE DE CAUDRY
ASSOCIATION HANDIDANSE NATIONAL

☎ : 03.27.76.59.78 - 06.89.79.30.76

E-mail : handidanse.avio@wanadoo.fr - Site : <http://www.Handidansenational.com> - puis cliquer sur « Ecole de danse »

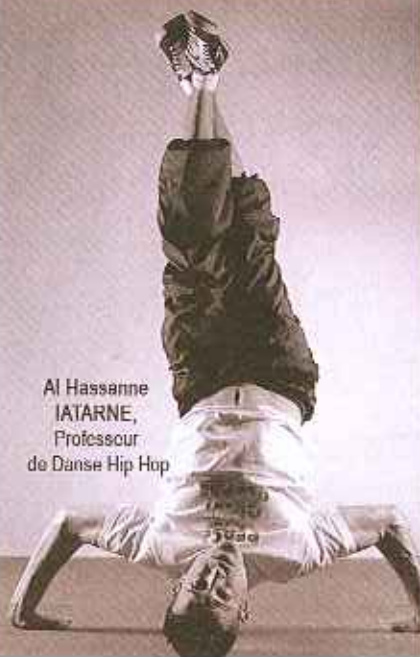
LES COURS DE DANSE...

CLASSIQUE - JAZZ
HIP HOP - AFRO
SALSA
COMEDIE MUSICALE
Enfants à partir de 3 ans,
ados et adultes,
TOUS NIVEAUX

NOUVEAUTE !!! COMEDIE MUSICALE

Venez nombreux, nombreuses essayer gratuitement cette nouvelle discipline au sein de l'Ecole ; vous pourrez chanter, danser et jouer la comédie... Cette nouvelle discipline est ouverte pour les enfants à partir de 8 ans ainsi qu'aux adolescents... le thème de cette saison : « Les 10 Commandements »...

**INSCRIPTIONS
SALLE DES
TULLISTES**
rue Alfred de Musset
face au collège J. Monnet
**Les mercredis
et les samedis
de 14h à 18h
en septembre
et octobre.**



Al Hassane IATARNE,
Professeur
de Danse Hip Hop

LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE CAUDRESIENNE UN CLUB, UNE ECOLE DE VIE.

Ouverte à toutes, la Gymnastique Rythmique (GR) est une discipline essentiellement féminine affiliée à deux fédérations : la FFG et l'UFOLEP.

Faire de la GR, c'est :
Entrer dans un monde artistique, musical, d'expression, sportif.
Respecter le corps, les autres, les règles.

Ruban, cerceau, ballon, massues, corde, virevoltent au gré de vos mouvements en toute convivialité.

Plus qu'un sport Une Passion.

4 directions conduisent l'association à des activités multiples et variées : **Baby gym**

Loisir
Ecole de sport
Compétition

En **BABY GYM** nous proposons un espace de jeu éducatif faisant appel à la spontanéité, l'imagination, la créativité. A travers la manipulation d'engins sont posés des problèmes de mise en mouvement, de déplacement, d'équilibre, de prise de repères dans l'espace sur soi et sur ses partenaires.

En **LOISIR ET ECOLE DE SPORT** : Nous sommes sur un enjeu de formation avec un travail de base corporelle, une découverte des principes d'animation des engins, une orientation sur la dimension individuelle et collective. L'aspect ludique est prioritaire sans pour cela négliger les qualités nécessaires à tout apprentissage : coordination, synchronisation, souplesse, équilibre, vitesse d'exécution, dextérité, attention, mémorisation.

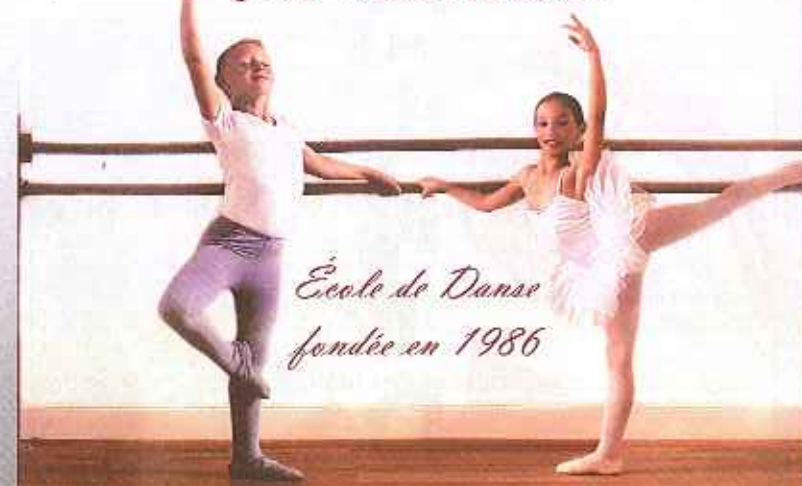
LA COMPETITION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE: avec des programmes adaptés en fonction des motivations, des disponibilités, du potentiel. Dans ce cadre, la compétition est un véritable outil de formation qui permet d'ouvrir au maximum le répertoire gestuel de chacune et de développer l'esprit de coopération en mettant les qualités individuelles au service de l'équipe. Nous sommes sur un enjeu sportif, de performance.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

SALLE DES TULLISTES LE MERCREDI DE 14h à 17h.
Président : J. DELMEE tel 03 27 76 04 63



La Ballerine



*Ecole de Danse
fondée en 1986*

Classique - Modern jazz Claquettes

Tout âge, tout niveau Pour les enfants :

Dès 3 ans : **EVEIL CORPOREL ET RYTHMIQUE**
Découverte du corps et de l'espace. Développement du sens musical par le jeu. Ouverture sur des disciplines comme la Danse Classique et le Modern'Jazz que l'enfant pourra découvrir plus tard.

A partir de 6 ans : **DANSE CLASSIQUE**

A partir de 8 ans : **MODERN'JAZZ**

A partir de 12 ans : **CLAQUETTES**

Cours de garçons : à partir de 3 ans



Pour les plus grands (ados, adultes) :

BALLET DU RÉPERTOIRE, POINTES, MODERN'JAZZ, CLAQUETTES, REMISE EN FORME.



Une école de qualité

- des cours structurés par âge et par niveaux,
- un travail sérieux et suivi de chaque élève,
- des classes non surchargées,
- apprentissage d'une technique rigoureuse et adaptée,
- spectacle de fin d'année (participation facultative),
- Stages de perfectionnement pour les plus avancés,
- Cours particuliers sur demande,
- Concours : préparation aux concours d'entrée des CNR.

La Ballerine - Catherine Crombez
67 bis, rue de St Quentin 59540 Caudry

☎ : 06.32.09.94.38

Aïkido Caudry

Qu'est-ce que l'Aïkido ?

L'Aïkido est un art martial japonais basé sur des mouvements circulaires destinés à projeter et à contrôler l'agresseur sans dommages.

A partir d'une attaque simulée, l'Aïkido banalise l'agression et conduit le pratiquant vers une réponse adaptée : ne pas fuir, faire face à l'agresseur avant de se déplacer et d'esquiver.

Les techniques d'Aïkido s'appuient sur la souplesse et l'utilisation de l'énergie de l'agresseur plutôt que sur la force physique. Les pratiquants développent un puissant système de self-défense intimement lié à un ensemble de principes et d'attitudes visant à résoudre les conflits de manière calme et mesurée.

Les valeurs éducatives de l'Aïkido :

Parfaite école d'enseignement, d'expérimentation et de développement des valeurs morales et physiques des jeunes, l'Aïkido représente une méthode d'éducation complète.

- Les valeurs physiques :

La pratique de cette discipline améliore la santé par un développement harmonieux de toutes les parties du corps, l'augmentation de la souplesse, la correction de l'attitude (colonne vertébrale), le contrôle de la respiration, la relaxation, l'endurance.

- Les valeurs techniques :

L'étude des mouvements impose l'étude du déséquilibre, la connaissance et l'utilisation de l'énergie, le développement des réflexes.

- Les valeurs morales :

Le respect du Bushido, code d'honneur et de morale traditionnel des arts martiaux japonais, et l'esprit particulier de non violence caractérisant l'Aïkido, permettent au pratiquant d'acquérir les valeurs morales les plus élevées telles que : politesse, modestie, bonté, loyauté, fidélité, honneur, courage et parfaite maîtrise de soi.

Le développement de l'Aïkido en France :

La France est le pays au monde où l'Aïkido est le plus implanté.

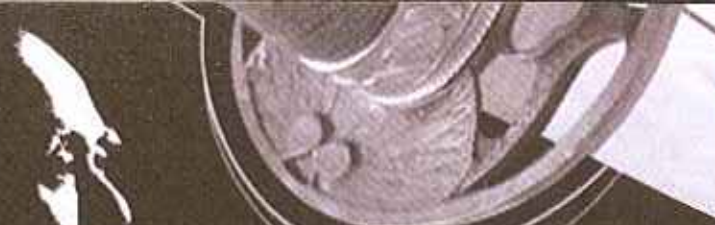
Il y a été pour la première fois présenté en 1951 par Maître Minoru Mochizuki et s'est dans un premier temps, développé grâce aux professeurs de Judo, fortement intéressés par cette nouvelle discipline.

Rapidement toutefois l'Aïkido prit son autonomie en bénéficiant de l'enseignement des délégués successifs de l'Aïkikai que furent Maîtres Abe, Noro, Nakazono et Tamura, puis de professeurs français, eux-mêmes formés au Japon.

Le développement de la discipline a été continu depuis lors et s'est effectué dans un cadre fédéral qui n'a cessé d'évoluer pour s'adapter au mieux à une réalité en plein devenir.

Aujourd'hui, la F.F.A.A.A. fondée en 1983, agréée par Jeunesse et Sports, membre de la Fédération Internationale d'Aïkido, compte environ 800 clubs et 25 000 pratiquants.

Aïkido Caudry est né en 2005. Présidé par Fabienne REAL depuis septembre 2008, le club compte actuellement 75 adhérents.



La vie de O Sensei L'origine de l'Aïkido :

L'Aïkido a été fondé par Morihei Ueshiba. Né le 14 décembre 1883, il était de faible constitution, souvent malade et très nerveux. Dès son plus jeune âge, il fut fortement attiré par la religion. Ses parents l'encouragèrent à poursuivre des activités physiques, tels que le Sumo et la natation afin d'équilibrer cette tendance. A vingt ans, il se rend à Tokyo et passe ses soirées à étudier les anciennes techniques de Ju-Jitsu, en particulier celle de l'École Kito, sous la direction du Maître Tozawa. Parallèlement, il pratique le Ken-Jutsu (sabre) dans un dojo de Shinkage Ryu (Ecole Shinkage).

Après être tombé malade, il décide de se forger un corps neuf et solide. Il s'astreint à un entraînement dur et progressif basé sur la condition physique et la force pure. Bien que de petite taille (1,54 m), il était beaucoup plus fort que la moyenne. Mais, la seule force physique ne le satisfaisant pas, il se rendit à Sakai, afin d'y étudier le sabre de l'École Yagyū sous la conduite de Maître Nakai.

En 1903, Maître Ueshiba s'engage dans l'armée. Très vite, il devint le premier en tous genres d'exercices et plus particulièrement en Juken-Jutsu (combat à la baïonnette).

En février 1915, au cours d'un voyage il rencontre le grand Maître de l'École Daitō : Sokaku Takeda. Ce dernier décida de lui enseigner les techniques secrètes de Daitoryū. Dès son retour, il ouvre un dojo et invite le Maître Takeda. Il lui construit une maison et s'occupe totalement de lui.

En novembre 1919, il rencontre un grand Maître mystique doué de rares pouvoirs spirituels : Wanisaburo Deguchi. Pour lui, cette rencontre fut capitale car il avait conscience que s'il maîtrisait la force et la technique, son énergie spirituelle restait fragile et chancelante à la moindre épreuve psychologique.

Très peiné par la disparition de son père, survenue le 2 janvier 1920, Maître Ueshiba passa quelques mois à méditer puis il décida de s'installer à Ayabe, dans le temple de l'Omoto-Kyō, afin d'étudier sous la direction de Wanisaburo Deguchi. Ce dernier, pacifiste convaincu, quitta le Japon le 13 février 1924, avec quelques disciples dont Maître Morihei Ueshiba, avec l'intention de bâtir en Mongolie, où s'affrontaient les armées chinoises et japonaises, un Royaume de la Paix. Ils échouèrent dans leur tentative et furent prisonniers des armées chinoises pendant plusieurs mois. De retour au Japon, Maître Ueshiba reprit avec encore plus d'intensité qu'auparavant ses recherches sur le Budo et sa vie d'ascétisme.

C'est à cette époque qu'il comprit que le vrai Budo n'est pas de vaincre un adversaire par la force mais de garder la paix en ce monde, d'accepter et de favoriser l'épanouissement de tous les êtres. Si la recherche spirituelle est présente dans tous les arts martiaux japonais, jamais personne ne l'avait approfondie jusqu'à englober en son sein l'amour de l'humanité. C'est de toutes ces rencontres et expériences techniques ou philosophiques que naîtra l'Aïkido en 1925.

Dès 1926, le nom de Ueshiba commençait à être connu et d'éminents Budokas ainsi que d'importantes personnalités du monde politique ou militaire lui rendirent visite. Il s'installa en avril 1931 à Wakamatsu-cho, un quartier de Tokyo, dans un dojo nouvellement construit qui prit le nom de Kobukan. Pendant les années de guerre, Maître Ueshiba se retira à Iwama, à 120 kilomètres de Tokyo, où se trouve actuellement le sanctuaire de l'Aïkido (Aiki Jinja).

En 1946, les Américains ayant interdit la pratique de tous les arts martiaux au Japon, le dojo de Tokyo fut fermé jusqu'en 1948, date à laquelle il prit le nom d'Aïkikai. L'Aïkido fut le premier art martial qui reçut l'autorisation de reprendre la pratique en raison de sa tendance pacifiste. Dès lors, le nombre des élèves ne fit qu'augmenter, et c'est à cette époque que naquit vraiment la forme moderne de l'Aïkido.

Dans les années 50 et 60, Maître Ueshiba laissera de plus en plus le soin de l'enseignement à ses meilleurs disciples qui créèrent de nombreux dojos de par le Japon ou émigrèrent à l'étranger, ainsi qu'à son fils, Kisshomaru Ueshiba qui, en 1967, devient Directeur Général de la Fondation Aïkikai. Lorsque le vénérable Maître s'éteignit le 26 avril 1969, l'Aïkido s'était répandu à travers le monde et était pratiqué par des centaines de milliers de personnes sur les cinq continents.



Aïkido Caudry propose des cours enfants et des cours adultes, adaptés à chacun et dispensés par Jean-Jacques REAL, 1^{er} dan, brevet fédéral. Aïkido Caudry est affilié à la Ligue Nord Pas-de-Calais d'Aïkido et à la Fédération Française d'Aïkido Aïkibudo et Affinitaires. Aïkido Caudry possède l'Agrément Sport (n°59S7018), décerné par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les entraînements :

Cours ENFANTS (dès 4 ans)

- le samedi de 14h00 à 15h30, Palais des Sports, Bd Dunant (Cours enfants principal)
- le mercredi de 14h30 à 15h30, Palais des Sports, Bd Dunant. (Cours supplémentaire pour les enfants ne pouvant pas assister au cours du samedi).

Cours ADULTES et ADOLESCENTS

- le mercredi de 17h30 à 19h00, Palais des Sports, Bd Dunant.
- le jeudi de 20h00 à 21h30, Palais des Sports, Bd Dunant (Cours consacré au perfectionnement, adultes uniquement).
- le samedi de 15h30 à 17h00, Palais des Sports, Bd Dunant.
- le dimanche de 9h00 à 11h00, Palais des Sports, Bd Dunant. (Cours consacré à l'apprentissage du maniement des armes).

Ouverture d'une section SENIORS

- le jeudi de 20h à 21h30, Palais des Sports, Bd Dunant. (Deux essais vous sont proposés avant de vous inscrire)

Tarifs saison 2009/2010 :

- enfants de 4 à 5 ans : 50 euros l'année
- enfants de 6 à 13 ans : 80 euros l'année
- adultes et adolescents : 120 euros l'année

Les tarifs comprennent la licence, l'assurance et la cotisation au club et restent inchangés par rapport aux saisons 2005/2006, 2006/2007.



«QUESTIONS - RÉPONSES» à destination des parents

- 1. A quel âge peut-on débiter la pratique de l'Aïkido ?**
Les techniques d'Aïkido privilégient la souplesse plutôt que la force. On peut pratiquer à partir de 6-7 ans, parfois 4-5 dans certains clubs. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du professeur.
- 2. Combien de temps par semaine faut-il pratiquer l'Aïkido ?**
L'Aïkido peut se pratiquer une ou deux fois par semaine dans le club. La ligue organise par saison plusieurs stages départementaux ou régionaux qui sont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes pratiquants.
- 3. Combien coûte la pratique de l'Aïkido ?**
Pour pratiquer l'Aïkido il est nécessaire d'acquiescer :
- la licence, l'assurance annuelle fédérale, et une cotisation annuelle (voir tarifs à la page "Les Cours"). La cotisation sert à payer les charges du club, notre Professeur étant bénévole.
- une tenue d'entraînement (GI) appelée familièrement KIMONO, et une ceinture blanche pour les débutants. Le port du "hakama" (jupe culotte noire) dépend de la décision du professeur.
- 4. Quelles sont les formalités d'inscription ?**
Pour s'inscrire, il faut :
- régler les cotisations, présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aïkido, et signer l'autorisation parentale sur la demande de licence.
- le professeur remettra alors au pratiquant un carnet-passeport à garder précieusement dans son sac. Livret qui permettra de noter les grades, les stages auxquels le jeune aura participé, de coller le timbre de licence.
- 5. Quels sont les grades en Aïkido ?**
Il existe deux types de grades en Aïkido :
- les KYU (ceintures de couleur) : blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron. Le professeur du club est responsable de la délivrance de ces grades.
- les DAN (ceinture noire) : l'examen est régional ou national, ils sont reconnus par l'Etat. Il faut être âgé de 16 ans pour se présenter à l'examen de ceinture noire 1^{er} Dan.
- 6. Comment se déroule une séance ?**
Une séance d'Aïkido comprend généralement 3 temps :
- le cours débute par une préparation mentale et physique : son but est d'échauffer le corps et les articulations, mais aussi de mettre en éveil l'esprit du pratiquant au travers du calme et d'une meilleure respiration, essentiels à la pratique de l'aïkido. Il est important d'arriver à l'heure au cours afin de participer à cette première phase, mais aussi pour ne pas gêner ses partenaires, dans leur travail préparatoire.
- le cours proprement dit : étude des mouvements de l'Aïkido. L'enseignant adapte le cours au niveau des élèves et à leur âge.
- le retour au calme : c'est un temps privilégié pour revoir les mouvements appris et pour calmer sa respiration avant le salut final.
- 7. Pourquoi saluer avant et après chaque cours ?**
Le premier salut se fait vers le mur d'honneur (KAMIZA en japonais). Il s'agit d'un signe de respect envers le fondateur de la discipline. Le deuxième salut est pour le professeur, en signe de respect et en remerciement de la peine (et parfois de la patience) qu'il se donne pour transmettre ce qu'il a appris.
- 8. Quels risques pour mon enfant ?**
L'Aïkido est une discipline où bien peu d'accidents sont recensés. L'agressivité n'est pas une valeur fondatrice de l'Aïkido. Le respect et le plaisir de pratiquer le sont.
- 9. Y a-t-il des compétitions en Aïkido ?**
La vie moderne est compétition, agression, et écrasement de l'autre par la violence. Le but de l'Aïkido n'est pas de diviser les pratiquants entre gagnants et perdants, forts et faibles, mais de leur donner les moyens de répondre avec calme, mesure et efficacité à une agression qui, par définition, n'a pas de règle. Il n'y a donc pas de compétition en Aïkido.
- 10. Le professeur est-il diplômé ?**
Le club est affilié à la F.F.A.A.A., Fédération reconnue par l'Etat. Cette Fédération organise des formations, des Ecoles de Cadres à l'attention des professeurs, et également une formation spécifique "Enseignants Jeunes". Il existe deux diplômes d'enseignement :
- le Brevet Fédéral : il atteste que votre professeur suit une formation continue auprès de la Fédération.
- le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif : plus complet, c'est un Diplôme d'Etat sanctionnant une formation générale et une formation spécifique à l'enseignement de l'Aïkido.



Petite Enfance

Beaucoup de festivités à la Maison Enchantée

La kermesse interne annuelle de mai 2009

Nombreux sont les parents qui viennent accompagner leurs enfants pour participer aux animations proposées par le personnel (pêche aux canards, parcours de gym, chamboul'tout... (Photo 1).

Pour la première fois, le personnel de la Maison Enchantée a organisé et proposé aux familles, de partager un repas le samedi 20 juin dans le jardin de la Bourse du Travail. (Photos 2 & 3)

Les enfants accompagnés de leur famille sont venus nombreux. Des animations ont été proposées : chants réalisés par les jeunes enfants, maquilleuse, et spectacle clownesque !

En juillet, l'Association «A100DANSES» est venue présentée une démonstration de danse Hip-Hop à tous les jeunes enfants lors d'un après-midi déguisé. (Photos 4 et 5)

Lors de ces moments festifs, des parents sont toujours prêts à aider et à participer !. Ce sont toujours des moments très agréables où bonne humeur, gaieté, convivialité sont au rendez-vous !



Mercredi 18 Novembre 09

10H30 à 17H30 au Cinéma Le Millénium
Pôle Culturel et Pont des Arts

Journée de la Petite Enfance

organisée par la ville de Caudry et ses partenaires

des 0-6 ans
THÈME : Les modes de garde pour l'enfant de 0 à 6 ans et l'accueil de loisirs
Entrée Gratuite - Ouvert à tous



PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

Au cinéma le Millénium

à 10h30, rendez-vous pour un temps d'échange et de convivialité autour du thème « À tout à l'heure maman, papa! »

À la Salle des Fêtes

de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, des professionnels de la petite enfance, répartis sur différents stands, accueilleront et présenteront aux familles les différents lieux d'accueil et d'activités proposés à Caudry, pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.

à partir de 14h, animations diverses (clown, concours de dessins, jeu de piste, lecture de contes, démonstrations proposées par différentes associations sportives).

à 17h, tirage de la tombola

à 17h30, spectacle de clôture.

Je vends ou je recherche ?

Rendez-vous à la Braderie du Relais Assistantes Maternelles

Activités pour les jeunes enfants

Dimanche 11 Octobre 09
De 10h à 17h

Centre aéré de Caudry

Vêtements enfants, jouets, livres, Matériel de puériculture, Lappettes...

Renseignements et inscriptions au :

03 27 76 34 11

Les activités du Relais Assistantes Maternelles !

Les activités enfants, assistantes maternelles et parents ont repris le mardi matin et le jeudi après-midi. Tout au long de l'année 09/2010 de nombreuses activités seront proposées aux enfants, assistantes maternelles et parents.

- Pour les enfants :
- Des activités ludiques, de la musique, des contes, des histoires, de la gymnastique...
 - Les bébés bénéficieront d'ateliers de psychomotricité encadrés par des professionnelles.
 - Les ateliers des plus grands seront effectués par un intervenant de la Sainte Maxellende.

On ne s'ennuie pas chez Nounou !

- Pour les assistantes maternelles, les parents et les personnes qui sont intéressées :
- Lire un livre à voix haute aux enfants. Formation autour du plaisir de lire par l'association Dire, Lire.
 - Un atelier musique à la maison, c'est possible ! formation des adultes autour d'atelier musique par l'association Artdooki.
 - Chaque trimestre : groupe de parole autour des pratiques professionnelles. (le mardi matin en compagnie de Mme Villeval, psychologue du département du Nord).
 - Braderie de matériel de puériculture le 11/10/09

- Journée de la petite enfance à Caudry (animations tout au long de la journée) le 18/11/09.
- Journée nationale des assistantes maternelles le 19/11/09 (porte ouverte et animations)
- Activités festives parents, enfants, assistantes maternelles tout au long de l'année.

Informations
Les Relais Assistantes Maternelles du Cambrésis sont en liaison avec le CREFO afin de rendre accessible la formation continue des assistantes maternelles au plus près de chez elles (formation gratuite). Un questionnaire leur sera envoyé prochainement dans le but de les informer et de recueillir leurs besoins. Merci d'y répondre et de retourner le document au RAM de Caudry (pour les Caudrésienne) le plus rapidement possible.

Le RAM est un lieu d'information autour des modes de garde. Si vous êtes parents et que vous rencontrez des difficultés liées à la garde de vos enfants, n'hésitez pas à nous contacter
03 27 34 11 / ram.caudry@orange.fr

Structure Multi Accueil
Rue de la Crèche
59540 CAUDRY
Tél. 03 27 75 07 27
e-mail : la.maison.enchantee@wanadoo.fr

Que dit la loi?

COMBATTRE LES MARIAGES FORCÉS

Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement.

(Article 146 du Code civil)

Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux. (Article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)

Un phénomène difficile à appréhender

En raison du silence des jeunes filles et de leur entourage, il est difficile de disposer de statistiques précises.

Cependant, les estimations des associations en confirment l'ampleur.

Le GAMS fait état de **70 000 jeunes filles âgées de 10 à 18 ans** menacées de mariages forcés en Ile-de-France et dans six départements, le Nord, l'Oise, la Seine-Maritime, l'Eure, le Rhône et les Bouches-du-Rhône;

Qu'appelle-t-on un mariage forcé?

Toute union - civile, religieuse ou coutumière - dans laquelle l'un des conjoints (ou les deux) se marie contre son gré sous pression de l'entourage (chantage, menaces, violences physiques...).

En France, pour pouvoir se marier, les futurs époux doivent avoir 18 ans au minimum. Le consentement au mariage doit être mutuel, libre et volontaire. Seul le mariage civil est légal. Un mariage uniquement religieux ou traditionnel n'a aucune valeur juridique.

Qui est concerné?

Française ou étrangère, mineure ou majeure, quelles que soient vos origines, si vous résidez en France, ou si vous êtes retenue de force à l'étranger, vous êtes concernée.



Les conséquences d'un mariage forcé

Un mariage forcé peut avoir des conséquences dramatiques : atteinte à la liberté et à l'intégrité, chantage affectif, rupture familiale, séquestration, déscolarisation, grossesse précoce et/ou non désirée, violences conjugales, dépression.

Un mariage forcé peut également avoir pour conséquence des relations sexuelles non consenties. Aux yeux de la loi française, il s'agit alors d'un **viol aggravé** car il est commis au sein du couple ou à l'encontre d'une mineure. La peine prévue par le code pénal pour le viol est de 20 ans de réclusion criminelle, quand il est commis par le conjoint, le concubin ou le partenaire lié à la victime par un acte civil de solidarité (article 222-24).

La loi vous protège

Repérez les signes avant-coureurs : Souvent un mariage forcé commence par un mariage «arrangé» : méfiez-vous des personnes que votre entourage veut impérativement vous présenter contre votre gré et n'acceptez pas de cadeau.

Avant le mariage : Si vous êtes mineure, vous avez le droit de demander une interdiction de sortie de territoire. Les professionnels et les associations peuvent vous assister dans cette démarche.

La publication des bans est précédée de l'audition des deux futurs époux en France et à l'étranger. Cette audition doit permettre à l'officier de l'Etat civil ou l'agent du consulat de France, qui peut les entendre séparément, de s'assurer que les deux futurs conjoints sont pleinement consentants. S'il y a un doute, seul l'officier de l'état civil en France saisit le Procureur de la République qui a 15 jours pour soit autoriser, soit suspendre (pour une durée d'un mois renouvelable une fois), soit interdire ce mariage.

Le jour du mariage : il est toujours possible de dire non. Le maire peut refuser de célébrer le mariage s'il soupçonne un état visible de contrainte sur l'un des futurs époux.

Avant, pendant et après le mariage forcé, le plus important c'est d'en parler. Il est toujours possible d'agir et d'obtenir un soutien.

Après le mariage : il est possible d'obtenir l'annulation d'un mariage contraint, que ce dernier ait été célébré en France ou à l'étranger. Vous pouvez saisir, sur place ou à votre retour en France, le tribunal de grande instance (ou le Procureur de la République par courrier) dans les 5 ans qui suivent la date du mariage.

Mariage célébré à l'étranger : Pour les époux de nationalité française, un mariage célébré dans un autre pays sans le consentement de la victime pourra être déclaré nul en France.

Comment être soutenue ?

Si vous êtes mineure ou âgée de moins de 21 ans : la loi prévoit, au titre de l'aide sociale à l'enfance, un soutien matériel, éducatif et psychologique. Demandez à rencontrer une assistante sociale, un éducateur de votre école de votre quartier...

Quel que soit votre âge, alertez l'entourage et les professionnels qui vous sont proches et en qui vous avez confiance : un(e) professeur, une assistante sociale, une association spécialisée... Ces professionnels sont là pour vous écouter, vous soutenir et vous protéger.

SI VOUS CRAIGNEZ UN MARIAGE FORCÉ À L'ÉTRANGER

- d'abord faites tout pour ne pas sortir du territoire français et demandez une interdiction de sortie du territoire le cas échéant ;
- faites des photocopies de vos papiers d'identité, passeport, titre de séjour, certificat de scolarité et confiez-les à un proche ;
- si vous craignez d'être envoyée de force et si vous êtes française, prévenez le bureau de la protection des mineures et de la famille au Ministère des Affaires étrangères. Tél : 01 43 17 53 53 ;
- à l'aéroport, en dernier recours, vous pouvez alerter la police de l'air et des frontières ;
- à l'étranger, l'ambassade ou le consulat de France le plus proche du lieu de résidence (cf www.diplomatie.gouv.fr).

Attention,

- si vous avez la double nationalité ou si vous n'êtes pas française : hors du territoire français, vous n'êtes pas protégée par la loi française puisque vous êtes soumise aux lois du pays dans lequel vous risquez d'être mariée de force ;
- si vous restez plus de 3 années consécutives dans votre pays d'origine, vous ne pourrez pas revenir en France même si vous avez une carte de séjour de 10 ans.

Contacts utiles

Les déléguées régionales et départementales aux droits des femmes et à l'égalité mènent sur le terrain les politiques publiques en faveur des femmes. Leurs coordonnées du réseau sont consultables sur :

www.travail-solidarité.gouv.fr



Bureau de la protection des mineurs et de la Famille
Tél. : 01 43 17 53 53

Sites internet sur les violences faites aux femmes
www.stop-violences-femmes.gouv.fr
www.mariageforce.fr

Association Voix de femmes
Tél. : 01 30 31 55 76
voixdefemmes.accueil@orange.fr
www.association-voixdefemmes.fr

Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles - GAMS
67, rue des Maraîchers - 75020 Paris
Tél. : 01 43 48 10 87
<http://pagesperso-orange.fr/~associationgams>

Elele, Migrations et cultures de Turquie
8, rue Martel - 75010 Paris
Tél. : 01.43.57.76.28
www.elele.info

Femmes solidaires
25 rue du Charolais - 75012 Paris
Tél. : 01 40 01 90 90
www.femmes-solidaires.org

Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CNIDFF
7 rue du Jura - 75013 Paris
Tél. : 01 42 17 12 00
www.infofemmes.com

Mouvement français pour le planning familial - MFPF
4, square St Irénée - 75011 Paris
www.planning-familial.org

Mouvement Ni putes, ni soumises
70 rue Rigoles - 75020 Paris
Tél. : 01 53 46 63 00
www.niputesnisoumises.com

Association de solidarité avec les femmes algériennes - ASFAD
94 boulevard Masséna - 9, Villa d'Este 75013 Paris
Tél. : 01.53.79.18.73
Email : asfad@free.fr
<http://asfadinfo.free.fr>

Voix d'Elles Rebelles
Place Lautréamont
93 200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 22 93 29
www.voixdelles.org



Ne laissez pas la violence s'installer. Réagissez. Psychologique, verbale ou physique, la violence isole. Parlez-en.
stop-violences-femmes.gouv.fr



CINÉMA LE MILLÉNIUM !!!

★ **Beaucoup d'événements se préparent !!!**

Après un été riche en cinéma et l'organisation d'une séance « plein air » du film *HANCOCK (PHOTO)* couronnée de succès dans le quartier de la résidence Du Bellay, l'automne qui débute prochainement ne sera pas en reste avec d'ors et déjà plusieurs événements marquants dans la vie cinématographique caudrésienne...



★ Tout d'abord, dans le cadre de la « **Semaine d'Éducation à la Paix** », nous vous proposerons une soirée débat autour du film d'Elia Suleman :

★ **LE TEMPS QU'IL RESTE** ; que nous diffusons du 14 au 20 octobre.

Rappelons que ce film traitant de la question palestinienne, a été présenté en compétition au dernier Festival de Cannes.

Événement très attendu par les jeunes : l'incontournable « **Nuit de l'Angoisse** » qui aura lieu cette année le samedi 31 octobre, et dont la programmation est encore en cours de préparation. Comme chaque année : 3 films au programme de la soirée, ainsi que de nombreux lots à gagner pendant les entractes animés.

Encore un peu de patience...★



★ Dans un tout autre registre, pour le mercredi 28 octobre après-midi, nous sommes en train de mettre en œuvre un Ciné-Goûter autour de **MÉLIE PAIN D'ÉPICE**, un programme de courts métrages accessibles dès l'âge de 5 ans. Réservation directement à la salle ou par téléphone au 03.27.70.09.60 et dans la limite des places disponibles.

★ Enfin, en novembre nous participerons une fois encore au « **Mois du Film Documentaire** ». Nous sommes déjà attelés à la préparation de cet événement, avec notamment une soirée-débat mettant à l'honneur l'association **Alliance du Cambrésis pour un Développement Durable** autour du film *Vers un crash alimentaire*, diffusé la semaine du 25 novembre au 1^{er} décembre.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site du Millénium pour tout savoir sur ces manifestations en cours d'élaboration :

www.le-millennium.fr.tc



SCÈNES MITOYENNES

SAISON CULTURELLE 2009 / 2010

«Scènes Mitoyennes» vous présente la programmation de la 10^{ème} saison : au total ce sont 58 spectacles (de septembre 2009 à juin 2010), dont 20 dans la catégorie « têtes d'affiches » ! Pour ces spectacles, le tarif réduit a été revu à la baisse et pour les spectacles « découvertes », nous proposons toujours l'offre spéciale à nos abonnés : le 3^{ème} spectacle offert !

Pour tout renseignement ou demande de programme appelez le 03 27 70 09 60 ou rendez-vous à l'Office de Tourisme de Caudry.



Septembre / octobre / novembre

- Ouverture de saison avec : FEARS** > théâtre-humour 7-13€ - 25/09/09 au théâtre de CAUDRY (Photo 1)
- MACONDO** > théâtre - coup de cœur 6-11-20€ - 26/09/09 au théâtre de CAMBRAI
- PATRICK FIORI** > chanson 31-40€ - 02/10/09 au théâtre de CAUDRY
- JH CHERCHE JF** > humour 7-13€ - 16/10/09 à la Salle des Fêtes d'ESNES
- BONTE DIVINE** > théâtre avec Roland Giraud 32-36€ - 17/10/09 au théâtre de CAMBRAI
- LES DEUX CANARDS** > théâtre avec Yvan le Bolloch 27-36€ - 18/10/09 au théâtre de CAUDRY
- KLINKE** > arts du cirque - coup de cœur 6-11-20€ - 21/10/09 au théâtre de CAMBRAI
- LA CONFIDENCE DES OISEAUX** > danse - coup de cœur 7-13€ - 23/10/09 au théâtre de CAUDRY (Photo 4)
- LES COMBUSTIBLES**, Amélie Nothomb > théâtre 6-11-20€ - 07/11/09 au théâtre de CAMBRAI
- KARIMOUCHE + DELBI** > chanson - musique 7-13€ - 14/11/09 au théâtre de CAUDRY (Photo 2)
- LA GROUPIE DU COMIQUE** > humour avec Guy Montagné 15-28€ - 17/11/09 Salle polyvalente d'Escaudoeuvres
- OTANGO** > danse 6-16-29€ - 19/11/09 au théâtre de CAMBRAI
- RESISTER C'EST EXISTER** > théâtre 7-13€ - 21 et 23/11/09 au théâtre de CAUDRY
- DON GIOVANNI** > Opéra 6-16-29€ - 26/11/09 au théâtre de CAMBRAI
- FABRICE LUCHINI**, le point sur Robert > carte blanche 30-39€ - 27/11/09 au théâtre de CAUDRY

Décembre / janvier

- LES JUSTES** > théâtre 6-11-20€ - 10/12/09 au théâtre de CAMBRAI
- RECITAL 2 PIANOS** > musique classique 7-13€ - 11/12/09 au Théâtre de CAUDRY
- BAL CAUSTIQUE** > arts du cirque 7-13€ - les 15 et 16/12/09 au Théâtre de CAUDRY (Photo 3)
- VALSES VIENNOISES** > danse 6-16-29€ - 18/12/09 au Théâtre de CAMBRAI
- FACE A FACE** > théâtre - comédie 6-16-29€ - 03/01/10 au Théâtre de CAMBRAI
- INCONNU A CETTE ADRESSE** > théâtre 6-11-20€ - 07/01/10 au Théâtre de CAMBRAI
- PAS PERDUS** > arts du cirque 7-13€ - 09/01/10 au Théâtre de CAUDRY
- VALERIE LEMERCIER** > humour 36-45€ - 15/01/10 au Théâtre de CAUDRY
- FESTIVAL BOOGIE WOOGIE** > concerts 6-16-29€ - 16/01/10 au Théâtre de CAMBRAI
- THE RABATS** > concert hommage aux Beatles 15-30-33€ - 22/01/10 au Théâtre de CAMBRAI
- MARZOUK** > humour 7-13€ - 23/01/10 à la Salle des Fêtes de BERTRY
- VIVRE SANS BUT TRANSCENDANT EST DEvenu POSSIBLE** > théâtre 7-13€ - 29/01/10 au Théâtre de Caudry
- ORCHESTRE DE DOUAI** > musique classique 6-16-29€ - 31/01/10 au Théâtre de Cambrai

Une vidéo présentant tous les spectacles de la saison est téléchargeable sur le site internet www.scenes-mitoyennes.fr.tc

Cambrai - Caudry - Escaudoeuvres - Neuville-Saint-Rémy

Vie Historique

Il y a un siècle, la rue Ferrer

Le vingt neuf octobre 1909, en réunion de Conseil Municipal, Eugène Fiévet, Maire, Conseiller Général et Député, donne lecture du procès-verbal de l'acquisition d'un terrain et de réception des travaux de construction d'un mur permettant l'ouverture du Passage Moity entre la rue de Saint-Quentin et le quartier en construction de la rue Pasteur. Monsieur le Maire invite ensuite l'assemblée à voter la motion suivante : «*Le Conseil Municipal, douloureusement ému de l'atteinte portée aux droits de la personne humaine et indigné par le défi jeté à la conscience humaine, décide que le nom de Ferrer sera donné à la rue dite Passage Moity.*»

L'exceptionnelle croissance de CAUDRY

Avant la première Guerre Mondiale, la population caudrésienne connaît une exceptionnelle croissance. Pour attirer et retenir leurs ouvriers les fabricants construisent sur leurs terrains des alignements de maisons. Les quartiers du Transvaal, de la Nation, du Cambrésis et de la rue Pasteur sortent de terre et de nouvelles voies s'ouvrent à travers les jardins et les pâtures. Spontanément, les habitants leur attribuent le nom du propriétaire - «promoteur». Cependant pour la commodité et les besoins de l'administration et plus encore dans un but didactique, le Conseil Municipal entend organiser et maîtriser ces appellations en choisissant le nom d'une ville ou d'un personnage illustre.

En 1906, sur décision du Conseil, un certain nombre de voies récemment ouvertes prennent leur nom officiel.

-Dans le Quartier du Transvaal

le coron Tofflin s'appelle désormais rue de l'Égalité;
le coron Soufflet, rue Jean-Jacques Rousseau;
la rue Morcette, rue Voltaire;
la rue de l'usine Dézécache, rue Benoît Malon;
la rue des héritiers Henninot, rue Malines.

-Dans le Quartier de la Nation

la rue ouverte par Dézécache s'appelle désormais rue de la Liberté;
la rue ouverte par Lesnes-Bricout, rue Michelet;
la rue dite Mercier, rue Diderot.

-Dans le quartier du Cambrésis

la rue Soyez ou impasse Henninot ou Demarchaux s'appelle désormais rue Fourier;
le chemin du Bois-Dupont, rue Stéphenson;
la rue Debouvais, rue de Denain.
Ces trois ensembles de constructions communiquent avec le centre-ville par les rues d'Avesnes, de la Nation et d'Alsace. Il en va tout autrement pour le quartier Pasteur. Le coron Rousseau, à l'origine de la rue Pasteur, débouche au Sud sur deux impasses : l'impasse Bodhuin (rue de Tabaumé) et la rue Berthelot; au Nord, son prolongement naturel (la rue Zamenohf) ne sera ouvert qu'après la deuxième guerre. Comme la rue ouverte par Coupé (rue Carnot), la rue Pasteur ne débouche que sur la rue de Lorraine (rue A. Thomas) et celle du Patronage (rue Curie), en cours de percement.

le passage Moity

Il existe cependant entre les jardins un chemin qui débouche sur la rue de Saint-Quentin par un étroit passage privé.

C'est le chemin que prennent les ouvriers des ateliers de la rue Gambetta, de la rue de Bonneville et de la rue Vaucanson. C'est surtout le chemin favori des enfants de l'école Victor-Hugo. La fréquentation de cette voie privée est cause de nombreux conflits. Le passage Moity est régulièrement fermé par son propriétaire et les barrières aussitôt renversées.

Enclavement du Quartier de la rue Pasteur et les protestations dont il est cause préoccupent la municipalité et plusieurs projets pour y remédier sont envisagés

-Prolongement de la rue Victor-Hugo jusqu'à la rue de Lorraine. Naguère un chemin courait entre les Jardins depuis la ruelle Velute (Victor-Hugo) et celle du Cheminet (Lorraine). Il apparaît encore sur le cadastre de 1850 et son tracé, envahi par la végétation, existe encore en 1906 mais il aboutit dans la cour du Patronage, propriété de La Foncière depuis la loi de Séparation. Peu soucieux de réveiller une querelle, nos élus en abandonnent l'idée.

-Prolongement de la rue Gambetta

Il aboutira, en 1928, à l'ouverture de la succession de Hans Dietiker par le percement de la rue Anatole France.

-Prolongement du passage vers la

toute nouvelle usine du Japon, bâtie en 1904. Le percement de l'impasse Plez-Postry n'interviendra qu'en 1958, après bien des péripéties dont les habitants du quartier se souviennent encore.

-L'ouverture du Passage Moity, étroit

défilé entre les constructions du 29 et du 31 rue de Saint-Quentin, entre la maison Coupé et la ferme «à mo pas de vaques».

Eugène Fiévet parvient enfin, en 1907, à un accord avec les propriétaires, messieurs Coupé, Moity, Sautières, Lobry et Bricout. Mais il faut deux ans encore avant que Coupé consente à la vente de deux mètres de terrain de sa façade, 29 rue de Saint-Quentin sur toute la profondeur de sa propriété, ainsi qu'à la démolition et la reconstruction de son pignon, deux mètres en deça.

Le 29 octobre 1909, les travaux sont terminés.

En réunion du Conseil, Eugène Fiévet peut donner à la rue ainsi ouverte le nom que nous lui connaissons.

Quelques jours plus tôt, au cri de «*Vive l'École Moderne*», Francisco Ferrer tombait devant un peloton d'exécution dans les fossés du Fort de Montjuich qui domine la ville de Barcelone.

Francisco Ferrer

Francisco Ferrer naît le 10 janvier 1859 au village d'Atella près de Barcelone «*dans une famille d'agriculteurs attachés à la royauté et profondément religieux*». Il découvre la passion de la lecture dans une école «*plus sale que l'écurie paternelle*». À vingt ans, il fréquente les milieux socialistes et anarchisants et professe des idées républicaines. En 1886, poursuivi pour sa participation à une échauffourée entre la police et des opposants à la royauté, il doit se réfugier en France. À Paris il subsiste de cours particuliers d'espagnol. Grâce à ses amis de la Libre Pensée il occupe le secrétariat d'un illustre personnage, Ruiz Zorilla, avocat madrilène, ancien membre du Gouvernement Provisoire, Président de Cortès et Président du Conseil Espagnol, exilé après son ralliement à l'éphémère République. Cette fonction privilégiée ménage à Ferrer des contacts avec la presse et le personnel politique parisiens, et cette même année, il est délégué



à la Deuxième Internationale. En 1891, il entre au Grand-Orient où il se lie d'amitié avec Jean Grave, Sébastien Faure et Elysée Reclus, membres éminents de la Libre Pensée. Entre 1892 et 1894, Ferrer assiste aux attentats anarchistes qui affolent la capitale. Il désapprouve les bombes des Vaillant et Ravachol de même que Caserio qui poignarde le Président de la République Sadi-Carnot. En 1898, il est dans le camp dreyfusard aux côtés de Clémenceau, Zola, Jaurès, France, Peguy et Gide. En 1901, une de ses élèves, mademoiselle Meunier, lui lègue sa fortune. Il rentre alors en Espagne et tente de mettre en application sa grande utopie pédagogique.

Ferrer et l'«École Moderne»

Les biographes de Ferrer nous le disent anarchiste et pédagogue.

L'anarchie «*rejette toute contrainte extérieure à l'homme et se propose de reconstituer la vie en commun sur la base de la volonté individuelle autonome. L'anarchisme lutte contre toutes les aliénations : aliénation religieuse par l'Église, aliénation politique par l'État, aliénation humaine qui menace l'originalité de l'individu. L'Ordre et la Justice doivent reposer sur un contrat librement consenti. L'anarchiste professe l'anticléricalisme, l'antiparlementarisme, l'antipatriotisme et l'anticapitalisme. Il prône l'avènement d'un monde idéal en développant le sens de la responsabilité individuelle qui se confond avec la liberté de tous, de même que la solidarité qui mène vers cette liberté.*»

Selon Ferrer, «*l'épanouissement de l'individu passe par la liberté individuelle elle-même garante de la liberté de tous. L'éducation libertaire prépare à l'exercice de ces vertus. L'anarchie ne se conçoit pas sans une pédagogie nouvelle, affranchie des dogmes religieux et des doctrines politiques. Il n'y a pas d'anarchie sans éducation.*»

À son retour de Barcelone, Ferrer met sa nouvelle fortune au service de ses idées. Dans un couvent désaffecté, il fonde l'École Moderne dont il écrit : «*Pour changer le monde, il fallait commencer par chambarder le système prévalant d'éducation qui se limitait à instiller dans des esprits malléables des valeurs inventées pour affermir le pouvoir des classes dirigeantes et perpétuer le statu-quo. L'éducation repose sur l'observation et non sur l'autorité, le dogme et la superstition. L'École Moderne doit se libérer de tout assujettissement à l'Église et à l'État. L'Église est le grand obstacle à cet ambitieux programme. Le respect de l'humanité doit remplacer le culte divin.*» La pédagogie de Ferrer repose sur un «*enseignement rationnel et antireligieux qui s'adresse aux deux sexes réunis, sans distinction de classe sociale (...) pratique l'autodiscipline sans punition ni examen (...) respecte l'autonomie de l'enfant (...) l'initie aux travaux manuels et à l'entraide.*»

Ferrer n'est pas le seul à promouvoir cette méthode. En ce début du XX^{ème} siècle, l'éducation libertaire connaît son âge d'or et plusieurs établissements sont fondés en région parisienne, sous l'impulsion notamment de Sébastien Faure.

Ferrer fonde également une maison d'édition qui imprime des ouvrages pour l'éducation des élèves et la formation des maîtres. Une bibliothèque met à disposition des adultes des livres de lecture «*propre à combattre un illettrisme affligeant*». Il commence la publication d'un périodique La Grève Générale qui ne connaîtra pas le succès escompté.

Nouvel exil en France

En 1906, le Roi d'Espagne, Alphonse XIII, échappe à un attentat fomenté par un ancien bibliothécaire de l'École Moderne. Ferrer est incarcéré pendant un an; il est relâché faute de preuve mais son école reste fermée. Il choisit alors de retourner à Paris où il retrouve un climat plus favorable à ses idées : La Loi de Séparation entre en vigueur et les congrégations sont dispersées. Il renoue avec des hommes tels que Marcel Sembat, Marcelin Berthelot et Jean Macé qui partagent, sinon son utopie, du moins son anticléricalisme.

En 1907, avec Anatole France et Maurice Maeterlinck il fonde la Ligue Internationale pour l'Éducation de l'Enfance qui connaît une grande audience dans les milieux progressistes de toute l'Europe et bénéficie de l'assentiment de personnalités politiques comme Aristide Briand.

En 1908, Ferrer développe à Londres et à Bruxelles la publication de ses ouvrages libertaires notamment l'École Rénovée.

Le retour à Barcelone : la Semaine Tragique

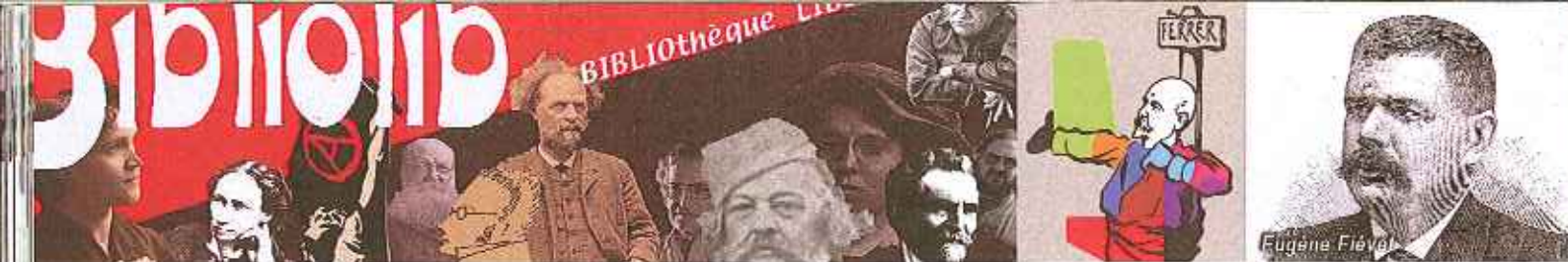
Au printemps 1909, il quitte Londres pour Barcelone où de graves ennuis de santé affectent plusieurs membres de sa famille. Il y arrive au plus mauvais moment.

L'armée, empêtrée dans la «*pacification du Maroc*» rappelle les réservistes. Des manifestations éclatent aux abords de la gare. Des épouses, des mères se couchent sur les voies. Les syndicats prennent le relais de ce mouvement spontané et lancent un ordre de grève générale pour les 27 et 28 juillet. Les grévistes assiègent la gare, bloquent les convois et au cri «*plutôt l'insurrection que la guerre*» barricadent les quartiers ouvriers. À la faveur de la nuit, l'artillerie prend position. Le jour n'est pas levé, commence le bombardement qui bouleverse les retranchements de fortune et éventre les maisons. Alors les plus déterminés échappent à tout contrôle, des couvents sont incendiés, des églises pillées, des ossuaires profanés. Dans Barcelone en flammes on assiste à des scènes de violence que rien ne laissait présager, des prêtres sont molestés, des nonnes violentées. L'armée reconquiert, maison par maison, les quartiers insurgés et malheur à celui qui ne parvient pas à fuir. On relève 150 morts parmi les civils. Le reste du pays ne bouge pas et la répression militaire s'abat, féroce. Deux mille personnes sont emprisonnées, le tribunal militaire prononce 175 condamnations à mort.

Ferrer «*homme doux, tranquille, simple, pacifique et tolérant*» étranger à ce déferlement de violence aveugle, s'appretait à quitter l'Espagne quand il est arrêté le 1^{er} septembre. Il allait être la «*victime expiatoire de cette Semaine Tragique*». On lui reproche le déclenchement de la grève dès son retour.

L'exécution après une parodie de justice

Mis au secret, on lui interdit l'accès au dossier d'instruction, on lui impose un avocat désigné par la police. La presse socialiste répand à travers l'Europe la nouvelle de son arrestation et commente les conditions de sa détention et le déroulement de son procès dont on sait seulement que le tribunal militaire siège à huis-clos, qu'aucun témoin ne sera entendu, que l'accusé ignore les charges et ne dispose d'aucun moyen pour assurer sa défense.



La Ligue Française des Droits de l'Homme publie une lettre ouverte de protestation.

Le 12 Octobre, après un simulacre de justice, Ferrer est reconnu «idéologiquement» responsable de l'insurrection et condamné à mort. Il est fusillé le lendemain matin. Cependant le Gouvernement espagnol diffère la publication du verdict.

Le 13 Octobre, le journal républicain du Cambrésis l'Indépendant se fait encore l'écho d'un souhait généralement partagé «On croit dans le monde politique espagnol que Ferrer ne sera pas exécuté. Dans l'éventualité où il aurait été condamné à mort, le Roi signerait une commutation de peine». A l'annonce du verdict, intellectuels, politiques et syndicalistes qui, hier, plaidaient sa cause en niant ou en atténuant sa responsabilité, demandent aujourd'hui la grâce. Sol Ferrer, sa fille, adresse une supplique au Roi.

Dans la soirée, les éditions spéciales des journaux répandent la nouvelle de son exécution «Ferrer a été exécuté ce matin dans les fossés du fort de Montjuich» et livrent le récit de ses derniers instants : «la parfaite sérénité du condamné, sa vive émotion lors d'un dernier entretien avec son avocat, son refus des sacrements, son désir de marcher seul au poteau d'exécution sans la compagnie de l'aumônier militaire et son dernier souhait de mourir debout et sans bandeau. On lui accorda de ne pas s'agenouiller mais on lui banda les yeux. Alors, bravant la mort, il fit un pas en avant, dressa très haut la tête comme s'il voulait voir les fusils braqués sur lui».

L'émotion est immense. A Paris une foule de manifestants se presse vers l'ambassade d'Espagne et entonne, chapeau bas, l'Internationale. Entre chaque couplet jaillissent des «Vive Ferrer, à bas la calotte, à bas Alphonse XIII». Intellectuels et ouvriers rassemblés, oubliant pour un jour les divisions entre socialistes et syndicalistes, marchent ensemble derrière Jaurès, Vaillant, Sembat et Jouhaux, tout jeune secrétaire de la CGT. Boulevard Maiesherbe, d'importantes forces de police à pied et à cheval interdisent l'accès à l'Ambassade. Soudain des coups de feu partent des premiers rangs des manifestants, un gendarme à cheval s'effondre. A partir de cet instant les bagarres se multiplient entre gendarmes et agitateurs mêlés aux manifestants et commencent des scènes de sauvagerie et de vandalisme. On descelle les bouches d'incendie et les bancs, on arrache les arbustes, on renverse les kiosques à journaux, on dresse des barricades, on brise les lampadaires. Alors profitant de l'obscurité on saccage les cafés, on brise les vitrines, on pille les magasins, on tente de défoncer les portes d'un établissement financier. Le Préfet de Police et une dizaine de gardiens de la paix sont blessés par balle.

Le 15, à l'appel de la section de l'Internationale Ouvrière de Montmartre, un meeting rassemble 3 000 personnes. Marcel Sembat s'écrie «Les Gouvernants espagnols savaient tous que Ferrer était absent des émeutes de Barcelone. Ferrer était un isolé, mais Ferrer était un symbole. On l'accusa d'être le directeur de conscience du parti ouvrier espagnol (...). En France, sitôt que trois citoyens s'assemblent pour acclamer une idée, la police tombe dessus. Il suffirait de nous laisser tranquillement pousser notre cri d'indignation pour que tout se passât dans le plus grand calme (...). Il faut que Ferrer ait sa statue dans Paris en face du Sacré-Coeur».

Quelques jours plus tard, Anatole France

écrit «Francisco Ferrer a brandi la bannière de la liberté (...) le monde changera, non par la violence, mais par l'éducation (...) à la longue, ce sont les idées qui triomphent».

Eugène Flévet a-t-il entendu l'appel de Marcel Sembat, son collègue à l'Assemblée? Le 29, deux ans avant la réhabilitation, il donne le nom de la rue Ferrer à la rue récemment ouverte, anticipant l'initiative de nombreuses municipalités socialistes.



Claude DOYER
09/09/09



Photos 1 et 2 la rue Ferrer à Caudry

Francisco Ferrer pensait que nul n'est méchant volontairement et que tout le mal qui est dans le monde vient de l'ignorance. C'est pourquoi les ignorants l'ont assassiné et l'ignorance criminelle se perpétue encore aujourd'hui à travers de nouvelles et inlassables inquisitions. En face d'elle pourtant, quelques victimes, dont Ferrer, seront toujours vivantes.

Albert Camus

«Francisco Ferrer pensait que nul n'est méchant volontairement et que tout le mal qui est dans le monde vient de l'ignorance. C'est pourquoi les ignorants l'ont assassiné et l'ignorance criminelle se perpétue encore aujourd'hui à travers de nouvelles et inlassables inquisitions. En face d'elle pourtant, quelques victimes, dont Ferrer, seront toujours vivantes.»

Albert Camus

Vie Scolaire

Le 2 septembre pour les lycéens et les collégiens, le 3 pour les écoliers des primaires et des maternelles...ça y est, ils sont rentrés !

Ça n'est pourtant pas si loin, les fêtes d'écoles du mois de juin, et les remises de dictionnaires à ceux qui vont en sixième ! Heureusement, cette année, le temps a été de la partie, et personne n'a été arrosé. Bien entendu, il y a eu un peu de morosité à regarder s'éloigner de leurs établissements, tous les enseignants qui soit quittent Caudry pour des raisons de mutation, soit prennent leur retraite.

Ensuite tout le monde est parti vers ces interminables vacances d'été. Et comme chaque année, on s'aperçoit que, finalement, elles ne sont pas si longues que ça, puisqu'aujourd'hui, elles sont finies.

D'une manière générale, les effectifs se maintiennent en maternelle, et progressent même en primaire, surtout à l'école Paul Bert. Caudry se porte bien !

Il y a quelques nouveautés : le restaurant scolaire de l'école Condorcet est terminé (on vous en reparlera ultérieurement).

A l'école Janssoone, c'est «le grand chambardement» mais pas d'inquiétude tout a été pensé et organisé au mieux. Patience !

Il nous reste à souhaiter à tous une très bonne année scolaire avec plein de réussite.

Liliane ADAM-BRESSY
Conseillère Municipale



Rentrée des Classes

Emilie POULET
Ecole Paul Bert

Severine DHAUSSY
Ecole Condorcet

Virginie ROBAK - Romain GRAVEZ
Ecole Jules Ferry

Elle s'est faite avec son lot habituel de changements dans le corps enseignant. Départs à la retraite, mutations ont fait qu'une dizaine de nouveaux sont arrivés dans les différents établissements scolaires de la Cité de la Dentelle.

Stéphanie COLPIN - Marie BIS - Charline LEGRAND
Ecole Jean LEBAS

Charlotte LECAT
Ecole Janssoone

Jean-Luc LESCHAEVE
Ecole Jean Mace

Pêle-Mêle



LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES en quelques chiffres ...

Année 2007
le Salon Funéraire
a été utilisé 148 fois dont
-29 fois par les P. F. BRICOUT
-et 14 fois par des extérieurs
Année 2008
le Salon Funéraire
a été utilisé 130 fois dont
-27 fois par les P. F. BRICOUT
-et 21 fois par des extérieurs

Croix Rouge Française

Délégation locale de Caudry - 16, rue de Belfort
Tél : 03 27 76 26 74 / Fax : 03 27 70 94 69
- fcroix-rouge@wanadoo.fr

Journées Portes Ouvertes du vestiaire et braderies

10 octobre : grande braderie
7 novembre : portes ouvertes
12 décembre : portes ouvertes

Braderies et portes ouvertes
du vestiaire : vêtements - jouets - articles
divers - chaussures à prix sacrifiés !
OUVERT A TOUS
VENEZ NOMBREUX!



Lors du don du sang du mardi 21 juillet dernier l'établissement français du sang a pu accueillir au sein de notre commune, 152 donneurs volontaires et 172 donateurs volontaires lors du don du mardi 11 août.

Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui ont été adressées pendant cette période.



Dans le cadre de la 12^{ème} édition des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes, une organisation du Conseil Général à l'échelle régionale, les membres de Photo Passion Caudry se relaieront sur le Pont des Arts pour recevoir le public. L'an dernier, Jacques Grassart, exposant en solo dans la même configuration, avait enregistré le passage de 280 personnes en trois jours...

Deux sujets principaux ont fait, en amont, l'objet de leur intervention. D'une part la mise en scène du Carnaval 2008, monument incontournable du réseau associatif local. D'autre part un volet plus confidentiel destiné à la création photographique. Avec notamment un panel de clichés présentés par Pascal Auvé sous l'intitulé « Soufre et Souffrance » et retraçant le labeur ingrat des porteurs de soufre en Indonésie.

En résumé, cette équipe de choc sera à l'écoute des spectateurs. Aussi bien pour se remémorer les moments forts du Carnaval, que pour percer les mystères de la création, et dispenser de judicieux conseils concernant les prises de vue. Sans oublier le passage en boucle d'un diaporama réalisé par Jacques Libert, secrétaire du club et orfèvre en la matière. Ces ambassadeurs de la belle image vous accueilleront à bras ouverts et vous invitent à venir grossir les rangs du club.

Exposition visible au Pont des Arts.

Aux horaires suivants

Vendredi 16 octobre : 15h 19h
Samedi 17 octobre : 10h 12h/ 15h 19h
Dimanche 18 octobre : 10h 12h/15h 18h

Le reste de l'exposition « Soufre et souffrance » est visible à la bibliothèque municipale aux heures d'ouverture du 6 au 29/10.



La remise des prix du concours de vitrines proposé par l'Office Municipal de la Culture aura lieu le vendredi 20 octobre en salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville



Bilan et projets de l'École de Musique de l'Harmonie Municipale et de la Batterie-Fanfare

En ce début d'année scolaire, l'École de Musique et l'Harmonie Municipale ont repris leurs activités.

L'école de musique prépare son 1^{er} CD, alors que l'Harmonie et la Batterie-Fanfare travaillent pour le concert du 24 octobre à Wedel dans le cadre du jumelage et pour le concert du dimanche 15 novembre à 16h au théâtre de Caudry.

Ce début d'année est aussi l'occasion de dresser le bilan de la saison 2008-2009.

Saison durant laquelle

l'école de musique aura réalisé :

- 13 auditions
- 1 concert des professeurs pour la Sainte Cécile
- 1 participation à un spectacle des Scènes Mitoyennes avec la chorale des classes de formation musicale et le World Movies Orchestra
- Soit 15 manifestations.
- Auxquelles viennent s'ajouter les 20 prestations de l'harmonie et de la batterie-fanfare municipale :
- 12 défilés
- 8 concerts dont un concert dans la saison des Scènes Mitoyennes avec le groupe «Les Lézards Martiens»
- Soit 35 manifestations musicales pour 2008-2009

ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE

LE FAIRE SAVOIR, UN DEVOIR



Pendant la grossesse, l'exposition à l'alcool, même ponctuelle peut avoir des conséquences graves pour l'enfant à naître. Il est impossible de déterminer un «seuil de risque» c'est pourquoi les spécialistes préconisent : ZÉRO alcool pendant la grossesse! Cependant, il est important de savoir que l'arrêt de la consommation d'alcool à n'importe quel moment de la grossesse entraîne l'arrêt de ses méfaits sur le fœtus.

En Nord-Pas de Calais, chaque année :
-500 enfants seraient touchés par les effets de l'alcool
-150 par le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale

Or, ce risque est 100% évitable. Alors
zéro alcool pendant la grossesse



Cléore Frelé, Directeur de l'école de musique
Guy Bricout, Maire et Germain Santier, Président de l'Harmonie Municipale



Les permanences de la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

sont transférées au C.C.A.S. - 6 rue Gambetta depuis le 2 septembre 2009.
le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
le vendredi sur rendez-vous

Vie Culturelle

Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui Connaissez-vous le début de l'histoire?

C'est par un article de presse du 23 janvier 1996 qu'a commencé l'histoire de l'association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui.

Des Caudrésiens se réunissent à la mairie de Caudry en vue d'étudier les moyens les plus efficaces pour faire revivre le passé de la localité caudrésienne. Autour du premier magistrat Guy BRICOUT, se trouvent réunis, André Flament, Georges POREZ, Jean Lefebvre, Jeannine Bracq, Aimé Gabet, Jean Debailleux, Nicole et René BAZIN, André Brochard et Gérard Delmotte qui décident ensemble la création de l'Association «Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui».

Le 17 Novembre 2001, pas tout à fait terminée, notre salle du pôle Culturel inaugure une double exposition sur les sapeurs pompiers et l'harmonie municipale de Caudry (Photos 2 et 3).

L'inauguration officielle de la salle a lieu le 17 Mai 2003. Depuis les expositions se succèdent; la 33^{ème} sur les écoles de Caudry a vu le passage de 2650 personnes qui ont pu s'attarder sur les 1 000 photos des classes scolaires caudrésiennes exposées (Photos 4 et 5).

Nous vivons actuellement la 34^{ème} exposition consacrée aux quartiers de Caudry, photographiés hier (entre 1900 et 1950) et aujourd'hui (en 2009).

Notre association pour ses futures expositions est toujours à la recherche de documents sur le passé de notre cité; merci à ceux qui nous en ont procurés ainsi qu'à ceux qui pourraient le faire dans l'avenir.

Nous avons, avec l'appui de la Maison des Associations, créé un site internet :

www.caudry-hier-aujourd'hui.mda-caudry.fr sur lequel vous pourrez visiter et connaître plus en détails notre association.

Nous organisons des conférences historiques et depuis 2006 une étouffette annuelle. À ce jour 38 000 visiteurs ont franchi les portes de notre espace historique, l'entrée est gratuite et vous êtes tous les bienvenus.

Gérard DELMOTTE, président de l'Association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui



Président d'honneur : Guy Bricout
Président actif : Gérard Delmotte
Vice-présidents : Claude Boisse, Jeannine Bracq, Claude Doyer
Secrétaire : Thérèse Vallet
Secrétaire adjointe : Angélique Trottein
Trésorier : André Brochard
Trésorier adjoint : Julien Bonneau.

du 3 Octobre au 27 Décembre 2009

Le Musée des
Dentelles
et Broderies
présente

Les douze coups de minuit

Indépendantes et affirmées, les nouvelles mariées abordent la trentaine avec sérénité. L'évolution des mœurs oblige. Les couturiers et créateurs doivent plutôt offrir du glamour que du rêve. Les collections de robes de mariée s'adaptent : fini « les meringues juponées », les tendances s'imposent comme pour les collections habillage, les matières se diversifient, les irisées et lamées font leur apparition dans ce créneau jusqu'alors très sage. Les dentelles y trouvent la part belle, étoffes sensuelles de prédilection. Elles offrent aux créateurs la possibilité de jouer les dessous dessus et tous les codes de la féminité. Cette exposition illustrera un rêve d'images maîtrisées et un clin d'oeil au show-biz du mariage, avec des robes aussi spectaculaires qu'empreintes de modernité, pour toutes celles qui ne craignent pas les douze coups de minuit...

Pour illustrer cette thématique le musée reçoit le créateur parisien Olivier Pétigny. Après la visite et une sélection de matière chez les dentelliers caudrésiens, le créateur crée quinze créations haute couture tout droit sorties de son imagination sur le thème de la nuit blanche. Ces créations conçues spécialement pour le musée, sont mises en scène par le couturier et à l'image de son univers. A l'issue de cette exposition, un partenariat sera établi entre Olivier Pétigny et le musée caudrésien des Dentelles et Broderies pour que d'autres créations prennent vie et restituent encore l'image haute couture de notre beau patrimoine dentellier Caudrésien.



Les RENDEZ-VOUS de l'Office Municipal de la Culture 03 27 76 16 09 / www.omc.fr.tc

Régine Dhollande vous informe de la reprise des différents ateliers. Les ateliers de l'Office Municipal de la Culture sont des espaces de création et de pratiques artistiques, ouverts sur différents domaines culturels, afin de proposer à tous un moment d'évasion, d'apprentissage et de découverte.

À la Maison des Arts - rue Briand Peinture à l'huile sur toile

le vendredi de 14h à 17h. Atelier animé par Maurice Bricout.
Tarifs : 25€ Caudrésien et 30€ extérieur.

Peinture sur soie et porcelaine

le lundi de 14h15 à 16h15, le mardi de 20h à 22h et le mercredi de 9h15 à 11h15. Atelier animé par Nicole Mattez.
Tarifs : 25€ Caudrésien et 30€ extérieur.

Arts plastiques pour les 7 et 12 ans

le mercredi à 17h. Atelier animé par Didier Caudrellier.
Tarifs : 10€ Caudrésien et 15€ extérieur.

Arts plastiques pour ados et adultes

le mercredi à 16h. Atelier animé par Marie-France Atohou.
Tarifs : 25€ Caudrésien et 30€ extérieur.

Scrapbooking pour ados et adultes

le mardi à 14h. Atelier animé par Monique Boisse.
Tarifs : 6€ l'inscription et 20€ par séance.

Échecs

le mercredi de 15 à 18h pour les juniors.
le samedi de 16h à 19h30 pour les adultes. Atelier animé par Patrick Przybylek. Tarifs : 10€ Caudrésien et 15€ extérieur.

Mosaïque

le lundi de 14h à 17h et de 18h à 21h. Atelier animé par Giova Monne. Renseignements et inscriptions au 06 21 66 41 00. Tarifs : 6€ l'inscription et 20€ par séance (matériel fourni)

E-room (espace des nouvelles technologies et art numérique). Tout public, le mardi de 20h à 22h.

Animateur : edeneo (site internet : www.edeneo.com)

Au Centre Socio Culturel rue de la république

Tarots ésotériques

les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois à 20h.
Atelier animé par Mme Herlemont.
Tarifs : 25€ Caudrésien et 30€ extérieur.

Reliure

Pour adultes, le mercredi à 14h15. Atelier animé par Philippe Saelens

La Caudriole

La Caudriole est une revue de poésie gratuite qui paraît trois fois par an et que l'on peut se procurer à la Bibliothèque Municipale, à l'Office de Tourisme et qui est fabriquée à la Maison des Associations de Caudry. Vous aimez écrire? vous souhaitez que vos textes (poésies, nouvelles, textes, patoisants, récits...) paraissent dans La Caudriole? N'hésitez pas à faire parvenir vos textes à la Maison des Associations, 64 bid J. Jaurès ou par mail : la.caudriole@laposte.net

Retrouvez tous les numéros de la Caudriole sur le site internet : www.la-caudriole.fr.tc

Vie Associative

Association de YOGA : RESPYRS

Association RESPYRS : Recherche Education - Santé - Pratique du Yoga - Réalisation de Soi
Présidée par Philippe BOURDET

Directrice pédagogique : Marie Andrée BAILLON. Enseignante de Yoga, Master Education Santé, Professeur d'EPS, Formatrice. RESPYRS organise des cours hebdomadaires, des matinées à thèmes et des séminaires de YOGA.

La finalité est la diffusion au plus grand nombre de l'enseignement millénaire du YOGA et de ses disciplines associées, sur des bases reconnues par diverses Ecoles et Universités Orientales et Occidentales. Toutes ces activités se déroulent sur la base d'un travail à la fois pratique et théorique. Elles sont ouvertes à toute personne :
aux enseignants de Yoga, élèves, thérapeutes, ...

150€ l'année (facilités de paiement) - 60€ le trimestre

Ateliers de YOGA du SAMEDI

Séminaire de YOGA 2009

PRANAYAMA

par le Docteur Hugues GOUZENES
contact Marie-Andrée BAILLON

«Contribution du YOGA pour LA SANTÉ et LA GESTION DES ÉMOTIONS».

Nous observons à travers un cheminement continu, sur l'année, notre mode de fonctionnement physique, émotionnel, mental... pour prendre conscience de CE QUI EST DANS l'instant présent. Pour cela nous utiliserons des pratiques d'ouverture d'importance fondamentale pour : percevoir, ressentir et faire l'expérience de son corps physique, de sa propre respiration, être le témoin du flux des pensées, des émotions ... pour permettre l'éveil progressif de cet état de yoga que l'on nomme «Samadhi» : état complet d'équilibre sur tous les plans de la personne.

Cet état d'équilibre correspond à l'état de santé tel que le définit l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : la santé est un «état complet de bien-être physique, psychique et social».

Des matinées «conférence pratique» YOGA pour expérimenter et comprendre puis, pour aller vers l'essentiel.

Le planning est prévisionnel et peut subir des changements. Merci de vous inscrire au préalable et de consulter régulièrement le site www.respyrs.fr et vos emails pour toute modification.

samedi 17 octobre 2009

samedi 16 janvier 2010

samedi 27 février 2010

samedi 27 mars 2010

samedi 24 avril 2010

Les 5 matinées et les 2 week-end 2009/2010 s'articuleront autour de l'enseignement de l'Institut Kaivalyadhama, notamment «ANUBHAVA YOGA» transmis par le Docteur BHOLE. Médecin, ancien directeur adjoint de la recherche scientifique sur le yoga et ses applications thérapeutiques à l'Institut de Kaivalyadhama Samiti (Lonavla) qui est un des trois centres de Hautes études et de recherches sur le yoga reconnus par le ministère de la santé du Gouvernement Indien.

Pour les adhérents des cours hebdomadaires

5€ la 1^{ère} matinée, puis 15€ les suivantes, 60€ les cinq matinées.

Pour les non adhérents :

20€ (5€ adhésion + 5€ la 1^{ère} matinée), puis

15€ les suivantes, 75€ les cinq matinées.

Palais des Sports de Caudry de 9h à 12h.

Ouverture des portes à 8h30.

Prévoir tapis,

coussins, couvertures.

Enseignement :
Marie-Andrée BAILLON



Portrait : Marie-Andrée BAILLON



Marie Andrée va participer à la 6^{ème} Conférence Internationale sur les « RECHERCHES en YOGA et SYNTHESSES CULTURELLES » au Centre KAIVALYADHAMA de Lonavla en INDE, en décembre. www.kdham.com
Conference supported by the Dept. of Higher and Technical Education and the Dept. of Medical Education, Government of Maharashtra

L'ondé en 1924, l'Institut Kaivalyadhama a eu dès son origine un rayonnement national et international qui amena le gouvernement indien à en faire un lieu pilote où se sont associées recherches scientifiques, philosophiques, littéraires avec une orientation vers l'éducation et la thérapie. L'institut est devenu un lieu de rencontre pour les chercheurs du monde entier.

Marie Andrée va y exposer son travail autour du YOGA/EDUCATION/SANTÉ avec une conférence sur la «Contribution d'une pratique Scolaire de Yoga à l'Éducation pour la Santé ». Ce travail a fait l'objet d'un mémoire de MASTER « Education Santé » à l'Université de Lille2 : Santé public et Lille3 : Sciences de l'Éducation et est reconnu par l'Inspection Pédagogique au sein de l'Éducation Nationale.

À travers cette conférence c'est la double casquette de Marie Andrée BAILLON qui sera présente :

-celle du professeur d'EPS du Lycée Jacquard de Caudry

-celle de l'enseignante de YOGA à l'Association RESPYRS

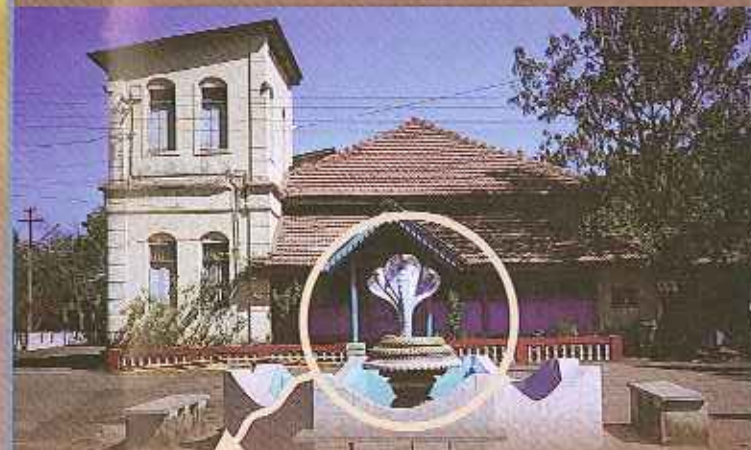
En effet seront présentés lors de cette conférence :
Le projet pédagogique en « YOGA SCOLAIRE » pour les élèves de Lycée, dans leur cursus EPS.

L'expérimentation effectuée à l'École Maternelle F Dolto de Caudry avec les 5/6 ans, présentée au Congrès Académique de l'AGEEM.

L'intervention annuelle auprès des élèves de seconde du Lycée de Landrecies sur un projet Santé : « cool sans clopes »

voir la rubrique « Yoga scolaire »
sur le site : www.respyrs.fr

Marie-Andrée a suivi une formation approfondie de l'«Enseignement de Lonavla» auprès de Op Tiwari et du Docteur Bhole, tant en France qu'en Inde lors de séjours à l'Institut Kaivalyadhama (Photo 1 : entrée de l'Institut en 2001. Le serpent à trois têtes est le symbole de l'auteur des Yoga Sutra : PATANJALI)



La première tête représente la grammaire Sankrite (le langage)
La seconde l'Ayurvêda (la médecine Indienne)
La troisième le Yoga

VALUE EDUCATION
ADHAMA, LONAVLA - 410403



Photo prise en 2002 lors de la 4^{ème} conférence Au centre de la photo (en bleu) Marie-Andrée y était en qualité d'auditrice

Enfance et famille



Avenir Jeunes ^{SAC} Bilan de l'été et projets

1000 personnes de tout âge ont participé à au moins une des activités de l'été avec les centres d'Avenir Jeunes. 8 sorties en bus pour les enfants et les familles (mer, parcs d'attractions, parc animalier) des ateliers dans les maisons de quartier (robotique avec Planète Sciences) la première fête « quartier d'été » financée avec le Conseil Régional et organisée avec les Réseaux d'Echanges de Savoirs Réciproques et la Bouée des Jeunes, la première kermesse à Du Bellay...

Au programme du dernier trimestre 2009, des activités pour toutes les envies, cours de polonais, initiation au taï chi chuan, couture, marche, théâtre, réflexion sur le rôle des parents, opération pour la propreté des quartiers de Caudry, mise en place d'activités pour les adolescents (graff, hip hop, accueil foyer, ...)

Avenir Jeunes accueille les personnes désireuses d'aider des enfants dans leur scolarité.

Coordonnées des centres sociaux de l'association avenir Jeunes :



Centre social Marliot Maupassant (centre ville)

03.27.75.84.11

Centre social Du Bellay

03.27.76.26.75

Dans le précédent numéro de Dialogue,

nous vous avons présenté le

«Fonds de Participation des Habitants».

Voici le calendrier prévisionnel 2009 des réunions du comité de gestion FPH. Ce calendrier peut être soumis à modifications. Veuillez vous adresser à l'une des structures référentes (dialogue 49) pour obtenir la confirmation des dates.

Vous déposez votre dossier au Centre social Marliot, 8 rue Marliot.

Dates
mercredi 14 octobre
mercredi 18 novembre
mercredi 9 décembre

Dossier à déposer au plus tard le
mercredi 7 octobre
mercredi 12 novembre
mercredi 2 décembre

Pour enfin réaliser des projets, faire bouger sa commune, Le FPH peut apporter une aide financière !!!



L'association "Majidentaidoy" présente:
(www.majidentaidoy.com / www.myspace.com/majidentaidoy)



MAJIDENTAIDOY HARDCORE FEST



(www.myspace.com/morpainnew, Hénin Beaumont)

KILL FOR PEACE

(www.myspace.com/killforpeace59, Valenciennes)

PLAGUE THE SKIES

(www.myspace.com/plaguetheskies, Lille)

THE BINARY METHOD

(www.myspace.com/thebinarymethod, Lille)

START OF THE END

(www.myspace.com/startoftheend59, Cambrai)

EMBRACE YOUR PUNISHMENT

(www.myspace.com/embraceyourpunishment, Aulnoye-Aymeries)

17 OCTOBRE 2009 **59540 CAUDRY** **18H00 - 01H00** **PAF: 5€**

SALLE VAL DU RIOT

-> Bénéficiaires de la soirée reversés aux "ASSOCIÉTS".
-> Restauration, buvette, merchandising, rencontre de stars et tout et tout...
-> SUR PLACE OU A EMPORTER



I.P.N.S
Ne pas jeter sur la voie publique
Design by Jennifer Trouillet - Si tu arrives à lire cela, c'est que t'es trop près

Carnets pratiques

Planter un arbre ! Conseils et réglementation

C'est bientôt l'automne, le moment idéal des plantations, d'arbres et d'arbustes. Pourquoi, parce que le sol est chaud et que les pluies automnales favorisent une installation rapide des végétaux. Alors suivez bien cet atelier et bonne plantation.

La plantation d'arbres à racines nues



Rafrâchissez les racines en leur retirant quelques centimètres.

Plonger les racines de l'arbre ou de l'arbuste, dans un mélange boueux de terre et d'eau, auquel vous pourrez ajouter une dose de poudre à praliner, si vous voulez planter selon les règles de l'art. Le bain de boue doit durer 5 min.

Creuser un trou d'au moins 4 fois l'étendue des racines en tout sens, en mettant de côté la terre sur un film plastique.

Ensuite placer l'arbre dans la fosse de plantation, en prenant soin de ne pas abîmer les racines et de placer le collet au niveau du sol. Avant de reboucher le trou vous pouvez y incorporer un peu de compost

Enfin reboucher la fosse avec les terres fines.

Prévoyez une cuvette qui servira à l'arrosage en cas de manque d'eau.

Griffez, arrosez.

Petit conseil pour la plantation.

En ce qui concerne les arbres on a toujours tendance à planter trop serré pour obtenir un effet de masse tout de suite, alors pensez avant la plantation à la taille qu'aura votre arbre une fois adulte.



Réglementation en vigueur en France concernant les plantations

En l'absence de réglementations locales ou d'usage

► une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m.

► une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.

► la distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

► la hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Recours dans le cas de non respect des distances

Démarches à suivre : exposer calmement à votre voisin les troubles occasionnés par ses plantations non réglementaires. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passer un certain délai, saisir un médiateur ou le Tribunal d'instance.

La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

Article 672 du Code civil : Le voisin peut exiger que les arbres, arbustes et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent, ou s'ils sont coupés ou arrachés, ils ne peuvent être remplacés qu'en observant les distances légales.

Obligations d'entretien et d'élagage

1. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.
2. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.

Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1976) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

4. L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989)

Les plantations le long des voies publiques.

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Les déchets de taille ne peuvent être laissés sur place et doivent être enlevés.

Informations de Jean-Michel LASSELIN
Chef du Service Jardin, Espaces Verts de la ville de Caudry

Mariages

"Ton Amour est dans ma vie comme un roseau dans les bras du vent"

- 30/05/2009 Dietrich CRINON - Géraldine WANECQUE
- 06/06/2009 Jérôme ROLLAND - Nathalie DE GRAEF
- 13/06/2009 Blaise KUROWIAK - Fanny HAVRET
- 13/06/2009 Sébastien MORA - Pauline DUBOIS
- 13/06/2009 Olivier VALLÉE - Dorothee PETIT
- 20/06/2009 Nicolas VINCENZI - Marie-Line QUINCHON
- 27/06/2009 Mahdi JABRI - Monia MARZOUK
- 27/06/2009 Cédric MERCIER - Céline MABRIER
- 27/06/2009 Louis RODRIGUEZ - Dorothee MANDATO
- 27/06/2009 Matthieu VINCENT - Virginie AUGUSTE
- 04/07/2009 Laurent FIÉVEZ - Aurélie POULAIN
- 04/07/2009 Nicolas VERMEIL - Anne-Flore ANDRÉ
- 18/07/2009 Julien CARTEGNE - Agnès BURLION
- 18/07/2009 Thomas CHARLET - Aurélie NIMAL
- 18/07/2009 Ludovic LÉVÊQUE - Laetitia HISBERGUE
- 18/07/2009 Gérard PILARD - Jeanine FOSTIER



Puisse la présence de ce petit ange transformer votre existence et marquer le début d'une belle histoire...

Naissances

- 28/05/2009 Aïcha BOUNAGA
- 29/05/2009 Frankie ALLIZART
- 02/06/2009 Théo CANONNE
- 13/06/2009 Ludovic CANONNE
- 25/06/2009 Déborah HERBIN
- 25/06/2009 Jonathan TRUANT
- 31/07/2009 Juline CAILLE
- 03/08/2009 Jean BERNARD
- 03/08/2009 Melissa VAMPOUILLE
- 13/08/2009 Frédérique DELEVAQUE
- 13/08/2009 Romain PLOUCHART
- 10/09/2009 Rémy COLPIN

- 25/07/2009 Kévin CRAMPON - Anaïs MONTAY
- 08/08/2009 Fabian BUGÉ - Auroré MANET
- 08/08/2009 Hervé ROBERT - Séverine BONIFACE
- 22/08/2009 Anthony BASUYAUX - Anne-Laure BONIFACE
- 22/08/2009 Philippe BOIN - Elodie BOUIN
- 22/08/2009 Christophe COQUELLE - Peggy PÉRU
- 29/08/2009 Guillaume BÉRA - Sophie GARBICZ
- 29/08/2009 Frédéric POLLET - Sandra HOTTE
- 29/08/2009 David RAMETTE - Lucie LENOTTE
- 29/08/2009 Sébastien WATIOTIENNE - Stéphanie BAILLEUL
- 05/09/2009 Olivier DEPRAETERE - Karine DUMONT
- 05/09/2009 Jérémy GOMEZ - Audrey DIVRY - HURET
- 05/09/2009 Nicolas LALIN - Élise PAISIN
- 12/09/2009 Gaylord HECQUET - Isabelle MOULIN
- 12/09/2009 Bernard LÉVÊQUE - Béatrice FAUQUEUX
- 12/09/2009 Pascal SIMON - Carole LEFEBVRE

Décès

Hommage au Major EIFFLER, ancien commandant du Centre de secours



Le 3 août dernier, à l'âge de 62 ans, le major Roger EIFFLER est décédé des suites d'une longue maladie. Marié et père de quatre enfants, il laissera le souvenir d'un homme au grand cœur. Les sapeurs-pompiers de Caudry lui ont rendu un dernier hommage lors de ses funérailles et garderont l'image d'un être toujours à l'écoute de son personnel.

Natif de la Moselle, Roger EIFFLER est arrivé à Lille en 1993 au sein du Service Formation de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours du Nord. En 1998, il prend le commandement du Centre de Secours de Bavay puis en 1999, il arrive à Caudry, poste où il restera jusqu'à son départ en retraite en 2007.

Durant son commandement, beaucoup de changements ont vu le jour au Centre de Secours de Caudry. Citons pour exemple, l'arrivée de Sapeurs-Pompiers professionnels, l'école de Jeunes Sapeurs, la départementalisation du Centre ainsi que le projet de la nouvelle caserne dont le chantier a débuté récemment.



VILLE DE CAUDRY



KOZYRONAL



VILLE DE CAUDRY



KOZYRONAL

VILLE DE CAUDRY



KOZYRONAL

VILLE DE CAUDRY



KOZYRONAL

VILLE DE CAUDRY



KOZYRONAL

Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue




Dialogue




Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue



Dialogue

